



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

UFR de Lettres & Arts

2026-
2027

GUIDE DES ETUDES MASTER

MASTER ARTS, LETTRES, LANGUES

Ce guide des études 2026-2027 rassemble les différents enseignements dispensés dans le grade de Master qui se décline en différentes spécialités et mentions :

- Lettres, parcours RIMES (Métiers de la Recherche, de l'ingénierie, de la Médiatisation et de l'Édition Scientifiques), première année*
- Lettres, parcours Recherche en littérature, deuxième année*
- Lettres, parcours Littératures d'enfance et de jeunesse (à distance)*
- Arts de la scène et du spectacle vivant, parcours Conception et écriture des projets culturels et artistiques*
- Muséologie, Muséo-Expographie, parcours Expographie-Muséographie Ecoresponsable*
- Français Langue Étrangère, parcours Français Langue Etrangère / Français Langue Seconde/ Français sur Objectifs Spécifiques en milieu scolaire et entrepreneurial (en présentiel et à distance)*
- Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation / Second degré en Lettres modernes (CAPES), deuxième année*

U.F.R. de Lettres & Arts

COURRIEL : lettres@univ-artois.fr

SITE INTERNET : www.lettres.univ-artois.fr

DIRECTRICE :	Martine LAVAUD martine.lavaud@univ-artois.fr	
DIRECTEUR ADJOINT :	Guillaume COUSIN guillaume.cousin@univ-artois.fr	
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE :	Caroline DELIT caroline.delit@univ-artois.fr	
SECRETARIAT LICENCE ET MASTER :	Anne HOBERG 03 21 60 38 99 anne.hoberg@univ-artois.fr	(DU - Agrégation à distance)
	Sylvie BACQUEVILLE 03 21 60 37 23 sylvie.bacqueville@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline DELVIGNE 03 21 60 37 25 pauline.delvigne@univ-artois.fr	(Licence)
	Pauline CANVA 03 21 60 37 94 pauline.canva@univ-artois.fr	(Masters à distance)
	Manon BOURDREZ 03 21 60 49 54 manon.bourdrez@univ-artois.fr	(Masters en présentiel)

Heures d'ouverture au public : **lundi, mercredi, jeudi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 16h30**
mardi : 8h30 - 11h30 et 13h30 - 15h30
vendredi : 8h30 - 11h30 et 14h - 15h30

L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

L'Université a la double vocation de participer à l'élaboration des savoirs et de contribuer à leur diffusion.

Sa mission est à la fois de recherche et d'enseignement, comme celle des professeurs qui vous y accueillent, *enseignants* chargés de transmettre la connaissance, mais aussi *chercheurs* engagés dans la découverte, l'actualisation et l'approfondissement des savoirs. Outre les cours qu'elle dispense dans ses murs, en formation initiale et en formation continue, l'Université organise aussi des journées d'études, des colloques et des conférences.

D'abord antenne de Lille 3 de 1988 à 1992, l'université d'Artois a été officiellement fondée à la rentrée 1992. Pluridisciplinaire, elle est répartie sur cinq pôles :

- à **Arras** : UFR Économie, Gestion, Administration et Sciences Sociales (EGASS), UFR d'Histoire et de Géographie, UFR de Langues Vivantes Étrangères, UFR de Lettres & Arts ;
- à **Béthune** : UFR des Sciences Appliquées, Institut Universitaire de Technologie secondaire ;
- à **Douai** : UFR des Sciences Juridiques et Politiques - Alexis de Tocqueville ;
- à **Lens** : UFR des Sciences - Jean Perrin, Institut Universitaire de Technologie tertiaire ;
- à **Liévin** : Faculté des Sports et de l'Éducation physique.

En novembre 2024, Anne DAGUET-GAGEY, Professeure des universités en Histoire romaine, a été élue présidente de l'Université d'Artois.

LES TROIS CONSEILS DE L'UNIVERSITÉ

Dans le cadre de la loi relative aux « Libertés et Responsabilités des Universités », dite loi LRU, le fonctionnement et l'organisation d'une université reposent sur trois conseils centraux qui sont composés d'élus des personnels enseignants, des personnels non enseignants (BIATSS), d'étudiants et de personnalités extérieures.

Les trois instances sont les suivantes :

- le **Conseil d'Administration** (CA)

est, politiquement, le plus important des trois conseils.

Il a pour fonction de déterminer la politique générale de l'université. Il vote le budget et ratifie les propositions du CFVU et du CS. C'est en son sein que sont débattues les grandes orientations de l'établissement (débat et vote budgétaire, projet d'établissement, modifications statutaires, partenariats...).

Le président de l'université est, de droit, président du CA, même s'il est assisté dans cette tâche d'un vice-président du CA, Bertrand MAZURE, qui peut le suppléer en cas d'absence.

- la **Commission de la Recherche** (CR)

propose au Conseil d'Administration les orientations des politiques de recherche, de documentation scientifique et technique ainsi que la répartition des crédits de recherche.

Elle est, de droit, dirigée par le président de l'université assisté de son vice-président, Pierre MARQUIS et sa vice-présidente déléguée à la recherche Anne-Gaëlle WEBER.

- la **Commission de la Formation et de la Vie universitaire** (CFVU)

est un organe consultatif qui s'occupe plus spécifiquement des questions pédagogiques, de la vie sportive, culturelle et sociale de l'université. Par ses délibérations, elle prépare certains débats qui seront présentés par la suite au Conseil d'Administration de l'université.

De droit, elle est dirigée par le président de l'université, assisté de sa vice-présidente, Isabelle CABY.

Le conseil académique, en formation plénière, regroupe les membres de la Commission de la recherche et les élus de la Commission de la formation et de la vie universitaire. Il assure la cohérence et l'articulation entre les politiques de formation et de recherche.

Bibliothèque Universitaire (BU)

Conservatrice générale – Directrice – Acquéreur de collections Lettres et Arts : Corinne LEBLOND

Responsable de la bibliothèque : Kathy CRAPEZ-LOUHAUR

Téléphone de la B.U. : 03 21 60 38 43

Le premier « outil » du travail personnel est la Bibliothèque Universitaire qui permet de consulter et d'emprunter la documentation indispensable à la réussite des études en Lettres et Arts du spectacle.

- Une BU sur le campus également accessible en ligne

La BU, située rue Raoul François, face à la résidence universitaire et à la maison de l'étudiant, est accessible grâce à votre badge étudiant. Elle est ouverte du lundi au vendredi, de 8h à 19h, sans interruption et les samedis matin de 9h à 13h en périodes de révisions (novembre/décembre et mars/avril). Les horaires en sont disponibles en ligne : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/horaires/pr_horaires

Le site de la BU vous permet de retrouver l'ensemble des ressources imprimées présentes dans les bibliothèques, et d'accéder à de nombreuses ressources numériques (ebooks, articles de périodiques...) dont le contenu est accessible également depuis chez vous en vous connectant avec vos identifiants étudiants : <http://portail-bu.univ-artois.fr>

Un espace personnel appelé « Mon compte » permet également de consulter et de prolonger ses prêts en cours et de réserver des documents depuis chez soi.

Sur le site sont également disponibles des fiches pour vous accompagner dans votre recherche documentaire à l'université : https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

- Des collections et des services

La BU d'Arras abrite l'ensemble des collections de Lettres, Langues et Sciences humaines : ouvrages d'auteurs et critiques, manuels, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence, périodiques, DVD, bandes dessinées et mangas

Il est possible d'emprunter des documents en nombre illimité pour une durée de vingt-huit jours, renouvelable une fois, de la BU d'Arras, mais aussi des autres bibliothèques de l'Université d'Artois.

La bibliothèque prête gratuitement du petit matériel (batteries externes, caques, casques anti-bruit, câbles, etc.) et des ordinateurs portables. Plus d'information : <http://portail-bu.univ-artois.fr/fr/prest-dordinateurs-portables>

- Un lieu partagé

La bibliothèque est un lieu d'étude agréable et accueillant composée de différents espaces pour travailler en groupe ou seul. 3 salles de travail en groupe peuvent être réservées à raison de 2h par jour via affluences :

<https://affluences.com/bibliotheque-universitaire-darras/reservation>

La bibliothèque offre également des espaces pour se détendre : un coffee corner équipé d'un distributeur de boissons chaudes et d'un distributeur de boissons froides et encas, une hutte de lecture et un fauteuil d'écoute.

Service Vie étudiante – Mission handicap

Vice-présidente chargée de la vie étudiante : Sylvie Coupleux

Service Vie Étudiante – Mission Handicap

Sandrine FLAHAUT : 03 21 60 38 81 sandrine.flahaut@univ-artois.fr

Karine VAN DEN BERGHE : 03 21 60 61 84 karine.vandenberghes@univ-artois.fr

Céline DECODTS - Relais Handicap : 03 21 60 37 34 celine.decodts@univ-artois.fr - handi-artois@univ-artois.fr

Johanna VASSE, chargée d'accueil et d'accompagnement des étudiants et chercheurs internationaux :

03 21 60 49 30 – 07 52 60 80 30 – johanna.vasse@univ-artois.fr

Louise FONTAINE, gestionnaire des étudiants à besoins particuliers :

03 21 60 60 34 – louise.fontaine@univ-artois.fr

Situé au rez-de-chaussée de la Maison de l'Étudiant, ce service facilite votre arrivée et votre vie quotidienne :

- Dispositif d'accueil des néo-inscrits (stand d'information, étudiants relais...) ;
- Dispositif d'accueil des étudiants internationaux inscrits à titre individuel (accompagnement dans les démarches, tutorat...) ;
- Dispositif d'accueil et d'accompagnement des étudiants en situation de handicap (aides techniques, aides humaines, aides au bon déroulement des examens, accompagnement dans les démarches administratives...) ;
- Mise en place d'actions de formations - Handicap Opportunité, Participation & Engagement (HOPE), LSF - et de sensibilisation au handicap (Journées Handivalid) ;
- Offres d'emplois en partenariat avec le Conseil Régional des Hauts-de-France (activités compatibles avec vos études). Consultez les offres sur votre ENT (rubrique offre d'emplois).

Contactez-nous sur vieetudiante@univ-artois.fr

Espace Numérique de Travail (E.N.T.)

L'université d'Artois met à la disposition de tous ses étudiants un Espace Numérique de Travail (ENT). Véritable bureau virtuel nomade, il permet, à partir d'un navigateur internet, même en dehors de l'université, d'accéder à différents services numériques personnalisés et sécurisés :

<https://www.univ-artois.fr> rubrique « ENT »

Vous pouvez activer votre compte et accéder à votre ENT et à votre Webmail depuis n'importe quel lieu et à n'importe quel moment sur le site suivant :

<https://ent.univ-artois.fr>

**Une fois votre compte activé, pour vous identifier, cliquez sur 'connexion'.
Puis, dans la fenêtre « service d'authentification Artois » entrez votre nom d'utilisateur :
prénom_nom et le mot de passe que vous aurez choisi.**

LE SPORT A L'UNIVERSITE D'ARTOIS

Le SUAPS (Le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) :

Le SUAPS de l'université d'Artois, est chargé d'organiser, d'enseigner et d'animer les activités physiques, sportives, artistiques (APSA), sur chacun des 5 pôles de l'université pour l'ensemble de la communauté universitaire. Il contribue par son action à **améliorer les conditions de vie à l'université**.

Le SUAPS organise :

- [Des activités dans des plannings hebdomadaires semestriels.](#)

Activités proposées :

Artistiques et gymniques, de la forme et du bien-être, de pleine nature, aquatiques et nautiques, musculation sur appareils, sports athlétiques et individuels, collectifs, de combat et de raquettes.

Inscription obligatoire à **partir du 4 septembre 2026 et du 6 janvier 2027** sur votre ENT rubrique « campus



en ligne » et clic sur <https://atlas.univ-artois.fr>

Tous les étudiant(e)s inscrits(e) à l'université d'Artois peuvent pratiquer d'une à cinq activités par semestre sur n'importe quel pôle de l'université (Arras, Béthune, Douai, Lens, Liévin et chez les partenaires de l'université). Il sera demandé de fournir en début d'année à l'intervenant de la ou des activités choisies une **attestation de non contre-indication à la pratique sportive** ou, pour des activités spécifiques, un certificat médical.

Ces activités sont ouvertes à tou(te)s les étudiant(e)s **quel que soit leur niveau de pratique**, et peuvent donner lieu à une **note bonus sport**, sous réserve de pratiquer une activité a minima 10 heures par semestre et de réaliser une évaluation théorique ou pratique.

- [Des manifestations et des événements sportifs ponctuels tout au long de l'année universitaire dans le cadre de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus \(CVEC\) : Soirées bien-être, journée « Challenge Kolhainta » au parc d'Olhain, initiations à des activités atypiques, tournois...](#)

L'inscription aux événements s'effectue en ligne (<https://evenements.univ-artois.fr/o/4>).

Contacts :

SUAPS

Maison de l'Étudiant - Bâtiment M

9 rue du Temple – 62030 Arras

Tél. 03 21 60 60 58

suaps@univ-artois.fr

Facebook et Instagram : suapsunivartois



Informations et documents disponibles sur la page : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport>

L'ASUA : Association Sportive Université Artois

Président : M. Sébastien Gayet

Vice-présidentes : Mme Colin et Mlle Djenan (étudiante)

Secrétariat : Mme Surrans et Mlle Duffroy (étudiante)

Trésoriers : M. Barbier et M. Veche (étudiant)

Membres de droit : Mme Daguet-Gagey (présidente de l'Université d'Artois), M. Blondel (directeur du STAPS)

Membres enseignants du comité directeur : Mme Dingreville

Membres étudiants : Mlle Gilbert, Mlle Koffi-adélaïde, Mlle Verplancke, M. Zeggai

Mail : asu.artois@univ-artois.fr

SITE WEB : <https://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/sport/association-sportive>

FACEBOOK : ASUA – Association Sportive Université Artois

L'ASU. Artois a pour objectif :

- D'organiser, développer et promouvoir la pratique des activités physiques et sportives de compétition « amateur » au sein de l'Université d'Artois
- Favoriser la participation aux compétitions universitaires notamment celles organisées par la Fédération Française du Sport Universitaire, l'E.U.S.A et la F.I.S.U
- Favoriser la participation aux animations sportives organisées sous l'égide de la ligue des Hauts de France du Sport Universitaire ou de la F.F.S.U

Les activités proposées :

Les sports collectifs :

football, football à 8, futsal, rugby à 7, rugby à 10, volley-ball, volley-ball à 4, beach-volley, basket-ball, basket-ball 3X3, hand-ball, water-polo

Les sports individuels :

Athlétisme indoor, athlétisme estival, cross, trail, aquathlon, aviron, badminton, boxe anglaise, bike and run, canoë-kayak, course d'orientation, cyclisme sur route, VTT, danse, échec, équitation, escalade, escrime, force athlétique, golf, gymnastique, haltérophilie/musculation, judo, karaté, kickboxing, lutte, sambo, natation, savate/boxe française, squash, swinrun, taekwondo, tennis, tennis de table, padel, tir sportif, tir à l'arc, triathlon, voile

Animations possibles :

Ski en Belgique (Ice Mountain), tournois internes futsal, baptême de cyclisme sur piste à Roubaix, laser run, tournois du jeudi rose pour la lutte contre le cancer du sein, les records de l'heure en athlétisme et en natation...

Comment participer ?

Il faut devenir adhérent de l'Association Sportive de l'Université d'Artois.

La licence sportive FFSU est offerte (valeur de 45€).

La cotisation est de 20 € : <https://www.helloasso.com/associations/association-sportive-de-l-universite-d-artois>

Si vous êtes étudiant à la Faculté des Sports de Liévin, vous avez déjà fourni le certificat de non contre-indication à la pratique sportive de compétition.

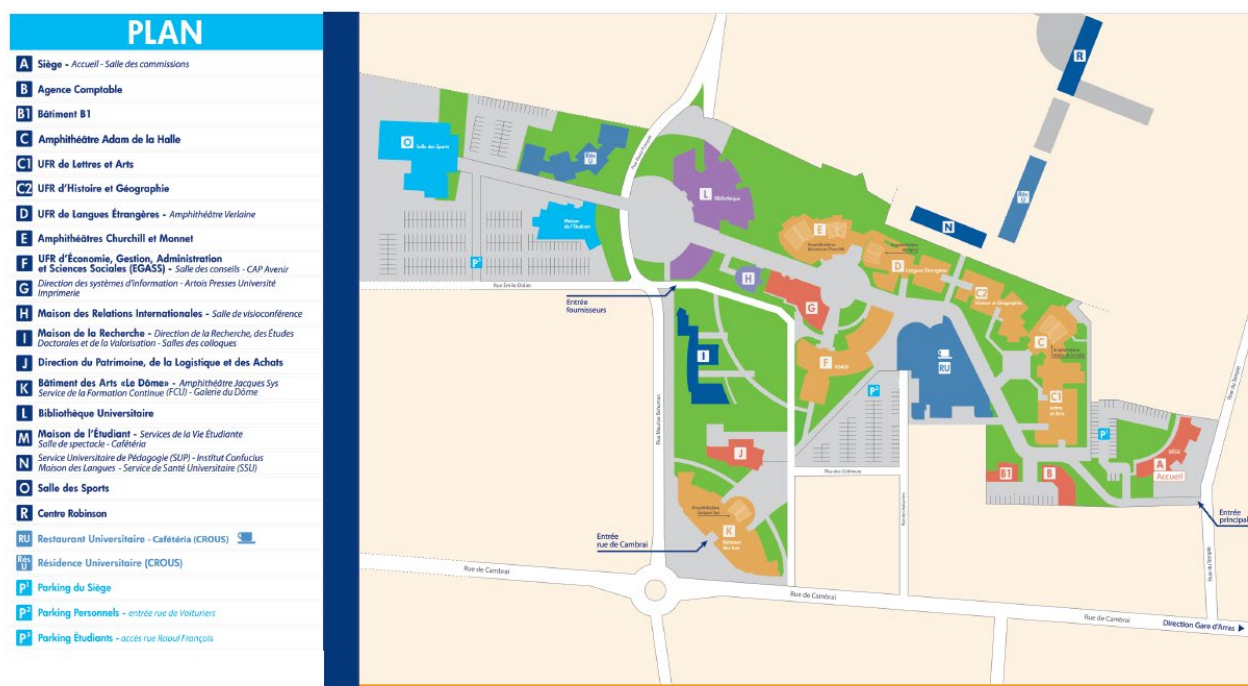
Pour les autres étudiants : il faudra télécharger le CERFA 15699*01 ou fournir un certificat médical

Pour les déplacements en dehors de l'Université et en France métropolitaine, il y a une prise en charge intégrale du déplacement et de l'hébergement.

Chaque nouvel adhérent recevra un t-shirt de l'ASUA.

Une fois adhérent, vous recevrez votre licence par mail, vous pourrez vous inscrire en ligne aux rencontres sportives et/ou communiquer avec les enseignants la Faculté des Sports de Liévin pour l'organisation des rencontres.

C1.0.01 (rez-de-chaussée)	C1.1.01 (étage)	UFR de Lettres & Arts (bâtiment C1)
C2.0.01 (rez-de-chaussée)	C2.1.01 (étage)	UFR d'Histoire et Géographie (bâtiment C2)
D.0.01 (rez-de-chaussée)	D.1.01 (étage)	UFR de Langues vivantes (bâtiment D)
F.0.01 (rez-de-chaussée)	F.1.01 (étage)	UFR EGASS (bâtiment F)
H.0.01 (rez-de-chaussée)	H.1.01 (étage)	Bâtiment des Relations Internationales (bâtiment H)
I.0.01 (rez-de-chaussée)	I.1.01 (étage)	Maison de la Recherche (bâtiment I)
K.0.01 (rez-de-chaussée)	K.1.01 (étage)	Bâtiment des Arts (bâtiment K)



Service de Santé des Étudiants (SSE)

Maison des Langues ARRAS (1^{er} étage) – Tél : 03 21 60 60 29

Les services du SSE sont gratuits et confidentiels. Ils proposent :

- ⇒ Un accueil, une écoute, des soins d'urgence (premiers soins, urgences, douleur, crise d'angoisse...)
- ⇒ Des conseils de prévention (drogue, alcool, nutrition, sommeil...)
- ⇒ Un bilan de santé pour les étudiants de 1^{er} cycle
- ⇒ Des consultations pour une contraception d'urgence, un renouvellement de pilule, un dépistage sanguin des IST (infections sexuellement transmissibles)
- ⇒ Une aide au sevrage tabagique, prescription de substitut nicotinique
- ⇒ La mise à jour des vaccinations et des conseils aux voyageurs
- ⇒ Un soutien psychologique pour vous accompagner et vous aider dans vos études
- ⇒ Une aide sociale et financière liée aux bourses, logements, difficultés familiales / personnelles
- ⇒ Des consultations pour un aménagement des études et des examens pour les étudiants en situation de handicap, un maintien de bourse, une priorité logement
- ⇒ Des actions de sensibilisation : Don du sang, Sécurité Routière, vie affective, dépistages visuels, auditifs, diabète, conseils bien-être...
- ⇒ Une formation aux gestes de Premiers secours PSC1
- ⇒ Une formation des étudiants relais santé ERS

Le service santé :

Accueil secrétariat : Angélique GERARD

Tél : 03 21 60 60 29

Médecin : Emmanuel WIGNERON

Tél : 03 21 60 60 29

Infirmières :

- **Emmanuelle HERCHY** Tél : 03 21 60 37 24
(Arras/ Douai)

- **Karine LELEU,** Tél : 03 21 60 37 11
(référente des IFSI)

- **Fatima AAZIB** Tél : 03 21 79 17 06

- **Khadija OUTMZILINE**
(Lens Liévin)

- **Vanessa HARDELAIN,** Tél : 03 21 60 37 31
(coordinatrice des ERS)

- **Pauline BEUGNET** Tél : 03 21 60 38 38
(infirmière Béthune)

Psychologues :

- **Mathilde FRANCOIS** Tél : 03 21 60 49 29
(tous les pôles)

- **Hélène VOYER** Tél : 03 27 94 57 17
(Arras/Douai) (le lundi, mercredi et jeudi)

Assistante sociale : Dorothée LANCEL Tél : 03 21 60 38 54

Prise de RDV avec les professionnels du SSE sur Doctolib : Tapez Université d'Artois

Mission Handicap Aménagement d'examens et du cursus

Dès la rentrée universitaire, les étudiants en situation de handicap qui souhaitent faire une demande d'aménagement de leurs examens et /ou études doivent rencontrer le service Mission Handicap de la Vie Étudiante : 03 21 60 37 34. Ensuite, il conviendra de prendre RDV avec les infirmières du SSE Tél : 03 21 60 60 29 ou via Doctolib.

Les aides matérielles et humaines pour le cursus seront mises en place dans le cadre du dispositif d'accompagnement.

La date limite pour faire votre démarche d'aménagement des examens et/ou de votre cursus est fixée **au 31 octobre 2026**.

La culture et la vie associative à l'université d'Artois

Voyager sans quitter l'université, explorer d'autres façons de vivre, de penser, de créer : voilà ce que nous vous proposons cette année encore.

Au cœur de notre programmation culturelle, l'ouverture à l'autre et à l'ailleurs sera le fil rouge de ce premier semestre. De la Polynésie française à l'Irlande poétique, du théâtre documentaire aux films engagés, en passant par des ateliers de danse, de voix ou de photographie... chaque rendez-vous est une invitation à la découverte, au dialogue, à l'expérience sensible.

Le grand dramaturge irlandais, George Bernard Shaw nous invite à ce voyage : « Vous voyez les choses et vous dites : pourquoi ? Moi, je rêve de choses qui n'ont jamais existé et je dis : pourquoi pas ? » (*Retour à Mathusalem*, 1921)

À Arras comme à Béthune, Douai, Lens ou Liévin, la culture est en mouvement et à votre portée. Venez vous étonner devant une exposition, débattre après une projection, rencontrer un-e artiste ou participer à un atelier : soyez acteur·rice de votre parcours culturel autant qu'universitaire.

Ensemble, faisons de l'université un lieu où les identités s'expriment, les différences se rencontrent, et les imaginaires circulent librement.

Et vous, serez-vous au rendez-vous ?

Virginie Roche-Tiengo

Maîtresse de conférences en études anglophones

Chargée de mission à la politique culturelle et à la communication de l'université d'Artois

SERVICE VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE DE L'UNIVERSITÉ D'ARTOIS

LA RUCHE

Maison de l'Étudiant – Bât M – Arras

Tél. 03 21 60 49 49

culture@univ-artois.fr

www.univ-artois.fr/svca

Réseaux sociaux (FB-Insta) : @CultureArtois

Les propositions culturelles et artistiques

Les rendez-vous culturels

Le Service Vie Culturelle et Associative vous propose tout au long de l'année de découvrir une **programmation** variée et de qualité. Qu'il s'agisse de **cinéma**, de **musique**, d'**exposition**, de **festival** ou de **spectacle vivant**, il y aura forcément une proposition qui vous intéressera ! Tous ces événements sont **gratuits pour les étudiants et personnels** de l'université d'Artois.

Les présences d'artistes

Plusieurs fois dans l'année, l'université d'Artois est investie par des équipes artistiques. Durant quelques jours ou plusieurs mois, ces résidences d'artistes sont le bon moment pour **découvrir** le travail des artistes invités ou pour **échanger** avec eux. À ces occasions, le Service Vie Culturelle et Associative met en place plusieurs temps de rencontres et d'ateliers.

La pratique artistique

Tout au long de l'année, le Service Vie Culturelle et Associative vous propose des **ateliers** et des **stages** pour vous permettre de vous livrer à une pratique artistique sous la conduite d'un **professionnel**. Initiation au bruitage de films, au cirque, à la danse... vous vous découvrirez peut-être des talents insoupçonnés. **Vous pensez ne pas en avoir les capacités, FAUX !** Aucun prérequis n'est attendu pour participer aux ateliers. Tous les ateliers sont gratuits sur réservation.

OÙ S'INFORMER ? Sur le site de l'université

En venant nous rencontrer à la Maison de l'Étudiant – Bâtiment M (en face de la BU) !

Ou alors, en nous contactant au 03 21 60 49 49 ou via culture@univ-artois.fr

Les associations étudiantes Procurez-vous le Guide de l'engagé.e

Un interlocuteur pour toutes vos questions

Le Service Vie Culturelle et Associative est votre interlocuteur privilégié pour toutes vos questions concernant la création de votre association, la mise en œuvre de votre projet, le financement de vos actions, les formations à la gestion associative...

Pour le contacter : culture@univ-artois.fr / 07.88.37.89.35

Les bureaux sont situés sur le site d'Arras, au 1^{er} étage de la Maison de l'étudiant (bâtiment M).

La charte des associations

La charte des associations rassemble les principes et procédures qui conditionnent la reconnaissance d'une association comme étant « association étudiante de l'université d'Artois ». Elle précise les droits et obligations des associations étudiantes de l'université d'Artois.

La **labélisation « association étudiante de l'université d'Artois »** est renouvelée chaque année par la signature de la charte par les associations étudiantes. Elle donne droit, entre autres, à des financements, des formations comme la formation à la gestion associative, ou encore à un accompagnement dans la construction et la mise en œuvre de projets et l'organisation d'événements festifs et d'intégration.

Le financement de vos actions

Une commission « Engagement Vie Étudiante » d'attribution de financements (Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) se réunit **trois fois par an**. Le dossier de demande de subvention est à télécharger sur le site internet de l'université d'Artois.

Pour toute demande de subvention au FSDIE, vous devez obligatoirement rencontrer le référent Engagement Vie Étudiante de votre composante afin qu'il vous accompagne dans votre projet !

La valorisation de votre engagement associatif

Dans le cadre du dispositif « Reconnaissance de l'Engagement Étudiant » de l'Université d'Artois (R2E), vous avez la possibilité d'obtenir des aménagements d'emploi du temps, des dispenses d'enseignements ou de stages, une **note bonus**, ainsi qu'un **certificat de compétences**.

Toutes les infos sont sur : <http://www.univ-artois.fr/vie-etudiante/asso>

Cap avenir

Orientation et Insertion Professionnelle

► CONSTRUISEZ VOTRE PARCOURS AVEC CAP AVENIR

(Bâtiment F- EGASS, salle de documentation F.0.35)

► CONSTRUISEZ VOTRE AVENIR AVEC CAP AVENIR

Vous vous interrogez sur votre avenir professionnel, votre poursuite d'études ou une éventuelle réorientation ? CAP AVENIR vous accompagne à chaque étape de votre parcours.

La salle de documentation F.0.35 met à votre disposition de nombreuses ressources sur :

- les formations et les poursuites d'études ;
- les métiers et les secteurs professionnels ;
- les entreprises ;
- le marché de l'emploi régional et national.

Douze postes informatiques sont accessibles pour réaliser vos CV, lettres de motivation, recherches de stage, de job étudiant ou d'emploi.

Vous pouvez également rencontrer une conseillère, avec ou sans rendez-vous, pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé dans la construction de votre projet d'études et de votre projet professionnel.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/reussir-ses-etudes/construire-son-projet-professionnel>

Contact : Silvie DUBYK, Conseillère d'Orientation- 03 21 60 37 15 - capavenir-arras@univ-artois.fr

► BOOSTEZ VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE AVEC LE CAREER CENTER

CAP AVENIR met à votre disposition le Career Center, la plateforme dédiée à votre orientation et à votre insertion professionnelle.

Accessible depuis votre ENT ou directement via <https://univ-artois.jobteaser.com>, elle vous permet de créer votre profil en quelques minutes et d'accéder à un espace entièrement personnalisé.

Avec le Career Center, vous pouvez :

- Consulter des offres de stages, d'emplois et de jobs étudiants, dont certaines réservées aux étudiants de l'Université d'Artois.
- Découvrir des métiers, des secteurs d'activité et des entreprises grâce à des vidéos, témoignages et conseils d'experts.
- Participer à des événements de recrutement, ateliers, conférences et rencontres professionnelles.
- Retrouver en un seul espace toutes les ressources utiles pour préparer votre avenir.
- Prendre rendez-vous directement avec une conseillère d'orientation.
- Découvrir les retours d'expérience d'autres étudiants ayant réalisé un stage ou une mission professionnelle.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/chercher-un-job-etudiant/un-emploi>

Contact : capavenir@univ-artois.fr

► DÉVELOPPEZ VOTRE RÉSEAU ET PRÉPAREZ VOS FUTURES RECRUTEMENTS

Parce qu'un entretien se prépare, CAP AVENIR organise des séances de coaching individuel à l'entretien de recrutement.

Pendant une heure, participez à une simulation d'entretien avec un professionnel, bénéficiez de conseils personnalisés et préparez-vous efficacement à vos candidatures de stage ou d'emploi.

Tout au long de l'année, participez également à de nombreux événements :

- conférences ;

- ateliers ;
- rencontres avec des professionnels.

► REALISEZ UN STAGE PENDANT VOS ETUDES

Le stage est une excellente occasion de découvrir un métier, développer vos compétences et enrichir votre expérience. Pour faciliter vos démarches, l'Université met à votre disposition l'application EsupStage sur l'ENT (Ma scolarité > Convention de stage).

Les conventions de stage en France sont dématérialisées et signées électroniquement. Les stages à l'étranger font l'objet d'une procédure spécifique et peuvent ouvrir droit à une aide à la mobilité internationale auprès du Service des Relations Internationales.

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/faire-un-stage>

► OSEZ ENTREPRENDRE AVEC LE PEPITE HAUTS-DE-FRANCE ARRAS

Vous avez des idées ? Une envie de créer, d'innover ou de porter un projet ?

Le Pépité Hauts-de-France Arras vous aide à développer votre esprit d'entreprendre et à transformer vos idées en projets concrets.

Tout au long de l'année, participez à des actions variées :

- petits-déjeuners de l'entrepreneuriat ;
- conférences et témoignages d'entrepreneurs ;
- ateliers thématiques ;
- Hackathon « 24h pour créer », un défi collectif pour imaginer et construire un projet en équipe.

Vous avez un projet de création d'activité ? Le Pépité Hauts-de-France Arras peut également vous accompagner individuellement et vous informer sur le statut national d'étudiant-entrepreneur.

Contact : Maxime VIDELAINE, chargé de projet entrepreneuriat - 06 28 18 14 27 - entrepreneuriat@univ-artois.fr

Pour aller plus loin : <https://www.univ-artois.fr/reussite-et-insertion/de-luniversite-lemploi/entreprendre-de-lidee-au-projet>

Service des Relations Internationales (SRI) Études à l'étranger

Vice-président chargé des Relations Internationales : Ahmed EL KALADI

Chef de service des Relations Internationales : Danaé TUO

Responsable Bureau Mobilité : Manon BENAOUA

Courriel : sri@univ-artois.fr

Les études à l'étranger dans le cadre de partenariats sont gérées par le Service des Relations Internationales (SRI) de l'université d'Artois, situé sur le campus d'Arras (bâtiment H).

La mobilité des étudiants est l'un des fondements de l'organisation des cursus « LMD ». Les étudiants peuvent passer soit un semestre, soit une année complète à l'étranger (selon les UFR ou les facultés). Les modules obtenus dans l'université d'accueil sont validés et pris en compte intégralement par l'université d'Artois pour l'attribution de ses diplômes, grâce aux crédits ECTS qui sont transférables. Un semestre en mobilité internationale d'études est obligatoire dans le cadre de la Licence Lettres-Histoire-Droit.

Les pays partenaires de l'UFR de Lettres & Arts dans le cadre des échanges (« Erasmus+ » ou hors-Europe, en mobilité de crédits ou en double diplôme) sont l'**Allemagne**, la **Bosnie-Herzégovine**, le **Canada** (Chicoutimi), la **Croatie**, l'**Espagne**, les **États-Unis**, la **Finlande**, l'**Italie**, **Malte**, la **Pologne**, le **Portugal**, la **République tchèque**, la **Roumanie**, la **Serbie** et la **Turquie** pour les Lettres et Lettres-Histoire-Droit ; l'**Espagne** et la **Roumanie** pour les Arts du Spectacle. Différentes aides financières sont proposées aux étudiants effectuant un séjour d'études ou un stage à l'étranger.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à vous adresser directement au Service des Relations Internationales (SRI) de l'université ou à M. Patrick Vienne, Coordinateur des Relations Internationales à l'UFR de Lettres & Arts (courriel : patrick.vienne@univ-artois.fr).

Site web de l'Artois, pages "international" :

<https://www.univ-artois.fr/international/partir-letranger/mobilite-internationale-pour-les-etudiants>

À l'UFR de Lettres & Arts, l'offre de formation en master comprend cinq mentions qui se déclinent en plusieurs parcours :

Mention : LETTRES

- Parcours Recherche en littérature
- Parcours RIMES (Métiers de la Recherche, de l'Ingénierie, de la Médiatisation et de l'Édition Scientifiques)
- Parcours Littératures d'enfance et de jeunesse : Il ouvre à la recherche et est accessible uniquement à distance.

Mention : ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

- Parcours Conception et écriture des projets culturels et artistiques

Mention : MUSÉOLOGIE, MUSÉO-EXPOGRAPHIE

- Parcours Expographie-Muséographie Ecoresponsable

Mention : FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

- Parcours Français Langue Étrangère / Français Langue Seconde / Français sur Objectifs Spécifiques en milieu scolaire et entrepreneurial

Auquel est adossé le double Master franco-polonais avec l'université de Cracovie (semestre 3 dans l'université partenaire).

La mention FLE/FLS/FOS a la caractéristique d'être proposée en présentiel et à distance.

Mention : MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION / SECOND DEGRÉ

- Parcours LETTRES MODERNES (CAPES)

DÉBOUCHÉS ET LIAISONS AVEC LE MONDE PROFESSIONNEL

Ce Master Arts, Lettres, Langues s'adresse, d'une part, aux étudiants qui souhaitent parfaire leur formation et entreprendre une recherche dans le domaine des langues, des arts, des littératures et des civilisations. L'avantage d'un tel cursus est de permettre aux étudiants d'avoir une vue étendue sur les cultures européennes et extra-européennes, de les saisir dans leurs transformations et leurs interactions. Outre une entrée immédiate dans la vie active en France et à l'étranger (dans l'enseignement et/ou dans l'entreprise), les étudiants ont ensuite la possibilité de demander à s'inscrire en études doctorales (sous condition de mention). Ce Master concerne, d'autre part, les étudiants qui se destinent aux Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) dans le cadre de la mastérisation des concours (CAPES et CAPLP).

POSITIONNEMENT DU DIPLÔME, ADOSSEMENT RECHERCHE

L'équipe pédagogique et les centres de recherche sur lesquels le Master s'adosse relèvent des « sciences humaines » ; cette équipe est composée de « littéraires », de « linguistes », de « civilisationnistes » et de spécialistes en art. Ils se consacrent à l'analyse des textes et des spectacles qui scandent le devenir des cultures, tant du point de vue des productions littéraires et artistiques et des « manières de critiquer » que du point de vue des systèmes de représentation sous-jacents. Ces études des mécanismes qui régissent la constitution et le devenir des systèmes de communication et des systèmes culturels s'inscrivent dans une perspective comparatiste résolument soutenue par le souci d'introduire une réflexion critique mobilisant les instruments et les concepts de la recherche contemporaine.

Le Master s'adosse à deux centres de recherche : GRAMMATICA et TEXTES ET CULTURES

GRAMMATICA (EA 4521)

Grammatica est une équipe de chercheurs travaillant dans plusieurs spécialités (sémantique, syntaxe, morphologie, analyse du discours, FLE, didactique), qui se retrouvent sur des thèmes communs, de façon ponctuelle ou plus suivie. C'est une équipe active : outre les travaux que chacun des membres publie pour son compte personnel, une journée

d'étude est organisée chaque année ; des liens privilégiés ont été établis avec d'autres centres en France et à l'étranger – principalement l'université de Timisoara (Roumanie) et l'université Polytechnique de Valence (Espagne).

La collaboration avec ces deux universités donne lieu à des colloques bisannuels, organisés en alternance à Timisoara / Valence et à Arras. Les journées d'étude comme les colloques se concrétisent, à chaque fois, par une publication (numéro de revue ou recueil d'actes de colloque).

La directrice de « Grammatica » est le Professeur Mathilde Vallespir

Site internet : <http://www.univ-artois.fr/recherche/unites-de-recherche/grammatica>

TEXTES ET CULTURES (EA 4028)

Ce centre pluridisciplinaire de recherche regroupe des enseignants-chercheurs de langue et de littérature française et étrangère, ainsi que des arts du spectacle. Les axes de recherche actuels sont les suivants :

- TransLittéraires ;
- Études transculturelles ;
- Praxis et esthétique des arts ;
- Littératures et cultures de l'enfance (Centre Robinson) ;
- Corpus, Traductologie, Linguistique et Société (CoTraLiS).

La directrice de « Textes et Cultures » est le Professeur Anne BESSON  Site internet : <http://www.univ-artois.fr/recherche/unites-de-recherche/textes-et-cultures>

Ces centres ont une riche activité de journées d'études, de colloques et de publications. Les étudiants du Master 1 et du Master 2 s'engagent à participer à cette activité.

Organisation pédagogique et démarches innovantes

Les étudiants sont à même de suivre en première et en seconde année des enseignements fondamentaux et complémentaires qui les invitent à approfondir leur réflexion dans la spécialité dans laquelle ils obtiendront leur diplôme et à enrichir leurs connaissances culturelles ainsi que leur réflexion théorique générale.

La nécessaire formation aux techniques documentaires est assurée, au cours du premier semestre de M1, par une unité méthodologique.

Semestre universitaire effectué à l'étranger

L'organisation strictement semestrielle des enseignements est destinée à permettre aux étudiants d'intégrer à leur cursus, en lieu et place de l'un ou l'autre des semestres, un séjour d'études de même durée dans une université étrangère. Les étudiants ayant passé un ou deux semestres à l'étranger verront leurs « crédits » étrangers validés dès lors qu'ils auront été acceptés par les enseignants français et étrangers.

L'équipe enseignante

ASTIER	Marie	MAST en Arts du Spectacle
ALCHABAB	Rita	ATER en FLE
BESSON	Anne	Professeure des Universités en Littérature comparée
CARIOU	Lenaïg	ATER en Langue et littérature françaises
CHAUMIER	Serge	Professeur des Universités en Anthropologie culturelle
CLABAUT	Alice	Enseignante contractuelle en Arts du Spectacle
COUSIN	Guillaume	Maître de Conférences en Langue et Littérature françaises
DOUXAMI	Christine	Professeure des Universités en Arts du Spectacle
FINCK	Léonore	ATER en Littérature comparée
FLAMENT	Claire	Enseignante contractuelle en D.U. FLE
GIRAUD	Agathe	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
GOES	Jan	Professeur des Universités en Linguistique française et FLE
GUZIK	Mathilde	Enseignante contractuelle en FLE
HEULOT-PETIT	Françoise	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle, HDR
JACQUART	Virginie	Professeure agrégée de Lettres modernes
KONTOZOGLOU	Maria	Enseignante contractuelle en FLE
LAFARGE	Marie-Emmanuelle	Enseignante contractuelle en Langue et littérature françaises
LAVAUD	Martine	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
MAËS	Marie-Hélène	PRCE – Responsable du parcours Documentation
MASCHELLIER	Victoire	Doctorante contractuelle en Littérature française
MENESES LERIN	Luis	Maître de Conférences en Linguistique française
MERCIER	Amandine	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
MORINET	Mathilde	Maîtresse de Conférences en Langue et littérature françaises
POIRIER	Blandine	Professeure Agrégée en Lettres modernes
RAVIEZ	François	Maître de Conférences en Langue et littérature françaises, HDR
RHODIUS	Valentin	ATER en Histoire
ROBISON	Carla	ATER en Littérature comparée
ROUSSEL-GILLET	Isabelle	Professeure des Universités en Littérature française et Muséographie
ROUTIER	Hélène	Maîtresse de Conférences en Arts du Spectacle
SAELEN	Nicolas	MAST en Arts du Spectacle
TAVERNIER	Hélène	Professeure agrégée d'Anglais
THOIZET	Evelyne	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises
TRAN	Thi Thu Hoai	Professeure des Universités en FLE
VALLESPER	Mathilde	Professeure des Universités en Langue française
VAUTHIER	Joséphine	Professeure Agrégée de Grammaire
VERCRUYSSSE	Jean-Marc	Maître de Conférences en Langue et littérature latines
VIENNE	Patrick	Professeur agrégé d'Anglais
WEBER-ROBINEAU	Anne-Gaëlle	Professeure des Universités en Littérature comparée
WHITE-LE GOFF	Myriam	Professeure des Universités en Langue et littérature françaises

HDR : Habilitation à Diriger des Recherches	MAST : Maître de conférences associé à mi-temps
PRCE : Professeur Certifié	ATER : Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche

L'équipe des enseignants titulaires est renforcée par des collègues d'autres U.F.R. de l'université d'Artois, des Instituts Nationaux Supérieurs du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ), des chargés de cours et des intervenants professionnels (notamment en Arts du Spectacle) dont le nom est indiqué dans la présentation des enseignements qu'ils dispensent. Leur collaboration est essentielle aux différents parcours pédagogiques proposés par la composante.

PRINCIPES GÉNÉRAUX

UNE HARMONISATION EUROPÉENNE

Dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche, les universités françaises ont adopté le même système d'études que leurs homologues européennes. Tous les étudiants européens obtiennent ainsi les mêmes titres et les mêmes niveaux de diplômes.

L.M.D.

L'architecture des études universitaires, abrégée en « L.M.D. », reconnaît trois niveaux d'études :

- Licence (bac + 3)
- Master (bac + 5)
- Doctorat (bac + 8).

Ils constituent des GRADES et sanctionnent les étapes terminales des cycles d'étude.

Néanmoins, au niveau national, pourront toujours être décernés des TITRES qui sont des diplômes intermédiaires délivrés à la demande de l'étudiant (exemple : titre de DEUG ou de Maîtrise).

LES CRÉDITS ECTS

Les diplômes s'obtiennent en cumulant des « crédits » que chaque étudiant peut ensuite faire valoir auprès de n'importe quelle université européenne. Le système L.M.D. a pour but de faciliter les équivalences et de favoriser la mobilité des étudiants à travers l'Europe.

Les crédits relèvent de l'European Credit Transfer System (ECTS), d'où le nom habituellement utilisé de « crédits ECTS ».

À chaque semestre correspondent 30 crédits. Il faut 180 crédits ECTS pour décrocher le grade de Licence, 300 pour le Master et 480 pour le Doctorat.

Conditions d'inscription

Le dossier de candidature est obligatoire. Tout étudiant titulaire d'une licence du portail « Arts, Lettres et Langues » est en droit de déposer une candidature pour la première année de ce master. L'inscription est élargie à l'ensemble du domaine des sciences humaines sur examen du dossier.

Les étudiants qui ont validé leur première année (M1) peuvent s'inscrire en seconde année de master dans la même spécialité. Dans tous les autres cas (reprise d'études, demandes de redoublement, etc.), il sera procédé à un examen de la demande d'inscription pouvant donner lieu à une validation partielle ou totale des acquis. Le redoublement n'est pas de droit. Il peut être refusé pour différents motifs tels que le manque d'assiduité, d'implication et/ou de travail au cours de l'année (liste non exhaustive).

Assiduité

L'assiduité aux cours est exigée pour les formations dispensées en présence ; les étudiants sont priés d'informer leurs enseignants avant le 30 octobre de l'année d'inscription en cas d'impossibilité ou de difficulté (séjour à l'étranger, activité salariée) à participer aux évaluations en cours d'année.

Pour les formations à distance, une consultation régulière de la plateforme Moodle est exigée.

Les étudiants s'engagent à suivre autant que possible les activités des centres de recherche auxquels le Master est adossé. Plusieurs mentions comportent des stages obligatoires.

Évaluation

Chaque année du Master, à l'exception du master Expographie-Muséographie Écoresponsable, est composée de deux semestres organisés en compétences. Chaque compétence correspond à une ou plusieurs unités d'enseignements (UE). Ces UE sont composées d'éléments constitutifs (EC) qui sont appelés ressources ou situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Tout dossier non rendu ou absence justifiée ou non justifiée à une session d'examen implique une note de 0 à l'évaluation concernée. L'étudiant concerné sera notifié ABJ (ABsence Justifiée) ou ABI (ABsence Injustifiée), équivalent à 0.

1. Validation de l'EC : SAÉ et/ou ressources

L'EC est validé lorsque la moyenne des notes qui le constituent est supérieure ou égale à 10/20.

Dans le cas où la ressource n'est ni validée, ni compensée (voir définition ci-dessous), l'étudiant sera autorisé à passer une épreuve de rattrapage. La meilleure des deux notes obtenues dans les deux sessions est retenue.

En revanche, la SAÉ n'est pas rattrapable, exception faite des SAÉ comportant un mémoire, une soutenance et/ou le rapport de stage.

Toutefois, en cas d'arrêt maladie longue durée ou hospitalisation longue durée (voir note annexe), les SAÉ non rattrapables peuvent faire l'objet d'une épreuve de substitution.

2. Validation des unités d'enseignements

Une UE semestrielle est validée si la moyenne pondérée par les coefficients des notes obtenues aux EC constituant cette UE semestrielle est supérieure ou égale à 10. La validation d'une UE semestrielle valide automatiquement l'ensemble des EC (ressource et/ou SAÉ) la constituant. Toutefois, les EC comprenant un mémoire, une soutenance et/ou le rapport de stage doivent obligatoirement être validés par une note égale ou supérieure à 10/20 et ne peuvent donc être obtenues par compensation.

3. Validation d'un niveau de compétences

Un niveau de compétences est validé si la moyenne pondérée par les coefficients de l'UE semestrielle ou des UE semestrielles le constituant est supérieure ou égale à 10. La validation d'un niveau de compétences valide automatiquement l'ensemble des UE le constituant.

4. Validation de l'année

Une année pédagogique (60 ECTS) est validée par l'obtention de tous les niveaux de compétences qui la composent (validation directe) ou dès lors que la note globale de l'année obtenue par la moyenne pondérée par les coefficients des niveaux de compétences est supérieure ou égale à 10/20 et que la note obtenue pour chaque niveau de compétences est supérieure ou égale à 8/20 (validation par compensation).

Si l'ajournement est prononcé à cause d'une note de niveau de compétences strictement inférieure à 8/20, bien que la moyenne générale à l'année soit supérieure à 10/20, aucune note d'UE semestrielle inférieure à 10/20 et/ou non obtenue par compensation ne sera conservée pour l'année suivante. Les EC validés sont définitivement capitalisés.

5. Validation du diplôme

Le diplôme de master est validé par l'obtention des 120 ECTS.

❖ Capitalisation

La validation de chaque UE entraîne l'obtention de la totalité des crédits européens qui y sont attachés.

Tout niveau de compétences (par le biais des UE le constituant), toute UE, tout élément constitutif est doté d'un coefficient proportionnel à sa valeur en crédits européens.

➤ Une unité d'enseignements validée est définitivement capitalisée.

❖ Sont aussi capitalisables/capitalisés les éléments constitutifs validés (ressources et/ou SAÉ) de chaque unité d'enseignements dont la valeur en crédits européens est également fixée.

❖ Les mentions :

Les mentions sont attribuées à l'année sur la base de la moyenne générale obtenue par pondération par les coefficients des niveaux de compétences de l'ensemble de l'année.

À une moyenne générale supérieure ou égale à 12/20 et strictement inférieure à 14/20 est associée la mention *assez bien*, supérieure ou égale à 14/20 et inférieure strictement à 16/20 la mention *bien* et supérieure ou égale à 16/20 la mention *très bien*.

❖ Activités ouvrant droit à bonus

La pratique d'activités facultatives donnant lieu à un bonus est possible. Tous les étudiants de master peuvent prétendre à un bonus. L'étudiant peut suivre plusieurs bonus. Néanmoins, un seul bonus est reconnu. La note la plus élevée des bonus est retenue.

- Dans le cadre des **activités sportives** organisées par l'Université, une note est établie pour chaque semestre par le Service des Sports

- Dans le cadre d'un **engagement associatif** (CFVU du 27 juin 2014) :

- Une note « bonus vie associative ou vie institutionnelle » peut être attribuée aux étudiants qui sont engagés dans la vie associative ou institutionnelle, et qui le sollicitent. Pour demander un bonus, l'étudiant doit être investi bénévolement dans une association étudiante ou dans la vie institutionnelle.

- Une note « bonus CPS » peut être attribuée en en faisant la demande. L'étudiant doit compléter le dossier de reconnaissance de l'Engagement Étudiant (R2E) et constituer un rapport d'activité permettant d'attester des compétences.

- Une note « bonus Tutorat pédagogique » peut être attribuée à tous les étudiants assurant une mission de tutorat pédagogique à l'université d'Artois

- Une note « bonus Autres engagements » peut être attribuée à tous les étudiants engagés dans une association partenaire de l'Université.

Calcul du bonus :

- ▶ Pour le calcul du bonus, les points supérieurs à 10/20 sont retenus.
- ▶ Le taux maximal de bonus est de 2,5% ou 5% en fonction d'une volumétrie par activité. Il est noté Tmax.
- ▶ Le taux bonus est fonction de la note maximale, notée Nmax, obtenue dans l'ensemble des activités. Ce taux bonus est calculé suivant la formule : Taux de bonus = $((N_{max}-10)/10) \times T_{max}$ ($T_{max}=2,5/100$ ou $T_{max}=5/100$)
 - ▶ La moyenne bonifiée est égale à la moyenne de l'étudiant $\times (1 + \text{Taux de bonus})$
 - ▶ La volumétrie de plusieurs activités se cumulent dans la limite maximale de 5%.

❖ Progression dans le parcours :

➤ L'étudiant qui a validé une année pourra s'inscrire de droit dans l'année supérieure.

- La validation d'un niveau de compétences soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive du parcours correspondant, soit par application des modalités de compensation lui permet la poursuite dans le niveau supérieur de cette même compétence dans la mesure où l'étudiant est admis à s'inscrire dans l'année supérieure.
- La compensation est organisée au sein d'une année pédagogique c'est-à-dire M1 ou M2. Les années ne se compensent pas entre elles.

❖ *Ajournement : règles applicables au niveau de l'UE, du niveau de compétences et de l'année*

Le résultat « Ajourné » est prononcé lorsque la moyenne annuelle est strictement inférieure à 10/20, sans qu'aucun résultat ne soit défaillant.

❖ *Modalités de contrôle des connaissances et des compétences :*

Les modalités de contrôle des connaissances et des compétences définissent des coefficients et des crédits européens attachés aux unités d'enseignements et à leurs éléments constitutifs. Pour chaque EC, il est précisé dans le tableau annexe les modalités d'évaluation.

❖ *Régime des examens concernant les étudiants bénéficiant d'un régime spécial inscrits dans une formation en présentiel*

Lorsqu'un étudiant relève d'un régime spécial d'études (salarié, sportif de haut niveau...), il bénéficie de droit d'une évaluation de substitution qui prend la forme à définir en début d'année avec son responsable de formation. **Les SAÉ ne sont pas substituables.**

Soutenance des mémoires et projets de recherche

Le grade de Master repose sur un mémoire de recherche ou de recherche-crédation ou de stage, soutenu à l'issue de la seconde année, qui fait l'objet d'un projet de recherche ou d'un premier rapport de stage à la fin du semestre 2. La soutenance peut être publique.

En master Arts de la Scène et du Spectacle Vivant, Français Langue Étrangère, Expographie-Muséographie Écoresponsable, RIMES, et en Master Littératures d'enfance et de jeunesse (LEJ), l'étudiant doit obtenir obligatoirement une note égale ou supérieure à 10 à son rapport de stage, son projet de recherche ou son mémoire.

En ce qui concerne le projet de recherche ou le mémoire, le sujet doit d'abord être accepté par un enseignant-chercheur. Puis il doit être déposé officiellement sur un imprimé spécifique (à l'exception du master FLE) selon le calendrier annoncé en début d'année. Il est validé par le responsable du Master.

Professeurs et Maîtres de conférences peuvent suivre l'étudiant dans l'élaboration de sa recherche.

L'étudiant passe l'UE qui correspond au projet de recherche ou au mémoire en session 1 s'il est prêt et s'il a obtenu l'autorisation de son directeur de mémoire ou de stage. Dans le cas contraire, il passe cette UE en session 2.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Arts de la scène et du spectacle vivant

Le projet de recherche en première année du Master comporte au moins une cinquantaine de pages rédigées définissant une problématique, ainsi qu'une bibliographie. Le mémoire donne lieu à une soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs et, en fonction du projet, d'un professionnel de la scène. L'étudiant présente également son rapport de stage au cours de cette soutenance.

En deuxième année, un mémoire de recherche ou un mémoire de stage ou de recherche-crédation est rédigé par l'étudiant suivant le choix défini au plus tard en fin de Master 1, en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master. Le stage aura une durée obligatoire de quatre mois.

Avant toute soutenance, l'étudiant(e) doit avoir eu au moins trois échanges à caractère pédagogique par année universitaire d'inscription avec le directeur ou la directrice de mémoire au cours de l'année, en présentiel, ou par mél. Les étudiant(e)s et enseignant(e)s concerné(e)s devront conserver des traces de ces échanges.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Muséologie Expographie

L'année est constituée de 6 compétences non semestrialisées et donc non sujettes à la compensation par niveau de compétence.

En première année, à l'issue d'un stage de deux mois minimum, chaque étudiant doit remettre un rapport problématisé qui est évalué par l'équipe pédagogique du master, il n'y a pas de soutenance.

En deuxième année, le mémoire est une recherche-action qui vise à analyser et à approfondir de manière théorique et concrète une question de muséologie, en reliant des aspects pragmatiques rencontrés sur le terrain professionnel à la littérature muséologique et en construisant ce faisant une problématique spécifique. Pour cela, un travail de terrain sera conduit par l'étudiant qui réalisera une enquête et analysera les données recueillies. Cet exercice doit permettre d'évaluer les capacités rédactionnelles et analytiques de l'étudiant.

Il est soutenu devant un jury mixte composé d'universitaires et de professionnels. En cas d'échec, il sera à retravailler pour être présenté en session 2.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Lettres, parcours Littératures d'enfance et de jeunesse,

En première année, l'étudiant doit présenter un projet de recherche (sans soutenance). Le projet de mémoire comporte une vingtaine de pages rédigées ainsi qu'une bibliographie. S'il ne rend pas de projet de recherche en session 1, il se présente à la session 2.

En deuxième année, la soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

Le mémoire de Master en deuxième année compte au minimum 75 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Il donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

Pour la mention Français Langue étrangère

En première année, l'étudiant effectue un stage, qui donne lieu à la remise d'un rapport sans soutenance.

En deuxième année, un stage, en entreprise ou dans une structure organisant des enseignements à destination d'étrangers, de trois mois au minimum, donne lieu à la rédaction et à la soutenance d'un mémoire de recherche ou de stage (suivant le choix défini par l'étudiant en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master). Avant toute remise du mémoire, l'étudiant doit avoir eu au moins trois échanges à caractère pédagogique par année universitaire d'inscription avec le directeur ou la directrice de mémoire au cours de l'année du M2, en présentiel, par mél ou via la plateforme MOODLE.

Les étudiants et enseignants concernés devront conserver des traces de ces échanges.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Lettres, parcours RIMES

En première année, l'étudiant doit présenter un mémoire de recherche comportant au moins une cinquantaine de pages rédigées hors annexes (corps Times 12, interligne 1,5, soit environ 2300 signes par page). Ce mémoire donne lieu à soutenance devant un jury composé d'un enseignant-chercheur au moins, dont, obligatoirement le directeur / la directrice de recherche.

En deuxième année

... pour la voie A (recherche littéraire) :

- l'étudiant.e présente un mémoire de recherche comptant au minimum 100 pages (en corps Times 12 avec un interligne de 1,5, soit environ 2 300 signes par page). Le mémoire de Master donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs, dont le directeur / la directrice de recherche. La soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur / la directrice ait validé le travail de l'étudiant et en ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

... pour la voie B (ingénierie, médiatisation et communication culturelles et scientifiques) :

l'étudiant.e présente un mémoire professionnel comportant au minimum 50 pages hors annexes (en corps Times 12 avec un interligne de 1,5, soit environ 2 300 signes par page). Ce mémoire donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs, et ce au plus tard en juin pour la première session, ou, à défaut, en session 2 (session de rattrapage) si l'étudiant n'est pas prêt. La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Conditions d'inscription

Le dossier de candidature est obligatoire.

Les étudiants qui ont validé leur première année (M1) peuvent s'inscrire en seconde année de master dans la même spécialité. Dans tous les autres cas (reprise d'études, demandes de redoublement, etc.), il sera procédé à un examen de la demande d'inscription pouvant donner lieu à une validation partielle ou totale des acquis. Le redoublement n'est pas de droit. Il peut être refusé pour différents motifs tels que le manque d'assiduité, d'implication et/ou de travail au cours de l'année (liste non exhaustive).

Assiduité

L'assiduité aux cours est exigée pour les formations dispensées en présence ; les étudiants sont priés d'informer leurs enseignants avant le 30 octobre de l'année d'inscription en cas d'impossibilité ou de difficulté (séjour à l'étranger, activité salariée) à participer aux évaluations en cours d'année.

Pour les formations à distance, une consultation régulière de la plateforme Moodle est exigée.

Les étudiants s'engagent à suivre autant que possible les activités des centres de recherche auxquels le Master est adossé.

Plusieurs mentions comportent des stages obligatoires.

Évaluation

Chaque année du Master est composée de deux semestres divisés en unités fondamentales (UF), unités complémentaires (UC) et unités méthodologiques (UM). Chaque Unité d'Enseignement (UE) donne lieu à une évaluation semestrielle.

Une UE est validée lorsque la moyenne des éléments constitutifs qui la composent, affectés de leur coefficient, est égale ou supérieure à 10/20. Tout dossier non rendu ou une absence justifiée ou non justifiée à une session d'examen implique une note de 0 à l'évaluation concernée. Aucune validation par compensation ne peut être annulée à la demande de l'étudiant(e), quel que soit le motif invoqué.

Chaque semestre est validé par l'obtention de chacune des UE qui le composent ou par compensation entre les UE du semestre, sauf en master MEEF. Les semestres ne se compensent pas entre eux.

Chaque semestre doit être validé dans tous les masters (cela ne concerne pas le master 2 Expographie-muséographie). Si le semestre n'est pas validé, l'étudiant repasse les UE pour lesquelles il a obtenu une note inférieure à 10. La meilleure des deux notes obtenues dans les deux sessions est retenue.

Parallèlement aux Unités d'Enseignement, le grade de Master repose sur un mémoire de recherche ou de recherche-crédation ou de stage, soutenu à l'issue de la seconde année, qui fait l'objet d'un projet de recherche ou d'un premier rapport de stage à la fin du semestre 2. La soutenance peut être publique. C'est ce mémoire qui définit le Master obtenu. L'ensemble des Unités d'Enseignement suivies doit être en cohérence avec celui-ci. Cependant, des passerelles entre les deux semestres de Master 1 peuvent être étudiées lors d'un entretien avec l'étudiant qui désire choisir une autre mention.

En master Arts de la Scène et du Spectacle Vivant, Français Langue Étrangère, Expographie-Muséographie, Recherche en littérature et en seconde année de Master Littérature d'enfance et de jeunesse (LEJ), le semestre pair est validé si l'étudiant obtient à la fois une moyenne égale ou supérieure à 10 et une note égale ou supérieure à 10 à son rapport de stage, son projet de recherche ou son mémoire.

Cas particulier du Master mention « Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) / second degré », parcours « Lettres Modernes »

L'enseignement se répartit en trois blocs de connaissances et de compétences (BCC). Ils se déclinent en éléments constitutifs (A1, A2 ; B1, B2, B3 ; C1, C2, C3). La maquette pédagogique est complétée par le « parcours modulaire » qui repose sur un module complémentaire (transversal) et de consolidation (disciplinaire).

Les heures d'école inclusive sont réparties dans les différents cours.

Le master MEEF 2 relève de l'INSPE Lille-Hauts-de-France mais tous les cours sont dispensés sur le campus universitaire d'Arras.

Soutenance des mémoires et projets de recherche

En ce qui concerne le projet de recherche ou le mémoire, le sujet doit d'abord être accepté par un enseignant-chercheur. Puis il doit être déposé officiellement sur un imprimé spécifique selon le calendrier annoncé en début d'année. Il est validé par le responsable du Master.

Professeurs et Maîtres de conférences peuvent suivre l'étudiant dans l'élaboration de sa recherche.

L'étudiant passe l'UE qui correspond au projet de recherche ou au mémoire en juin s'il est prêt et s'il a obtenu l'autorisation de son directeur de mémoire ou de stage. Dans le cas contraire, il passe cette UE en septembre.

La soutenance en session 1 ne donne jamais lieu à une note inférieure à la moyenne mais à la mention « défaillant ».

Pour la mention Français Langue étrangère

En deuxième année, un stage, en entreprise ou dans une structure organisant des enseignements à destination d'étrangers, de trois mois au minimum, donne lieu à la soutenance d'un mémoire de recherche ou de stage (suivant le choix défini par l'étudiant en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master). Avant toute soutenance, l'étudiant(e) doit avoir eu au moins trois échanges à caractère pédagogique par année universitaire d'inscription avec le directeur ou la directrice de mémoire au cours de l'année du M2, en présentiel, par mél ou via la plateforme MOODLE.

Les étudiant(e)s et enseignant(e)s concerné(e)s devront conserver des traces de ces échanges.

À l'issue de la soutenance

- en session 1, l'étudiant est déclaré admis ou défaillant mais n'obtient pas une note inférieure à 10 ;
- en session 2, le rattrapage consiste en la remise de son mémoire corrigé.

Pour la mention Lettres, parcours Littératures d'enfance et de jeunesse,

En deuxième année, la soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

Le mémoire de Master en deuxième année compte au minimum 75 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Il donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs.

Pour la mention Lettres, parcours Recherche en littérature,

En deuxième année, le mémoire compte au minimum 100 pages (en corps 12 avec un interligne de 1,5 – soit environ 2 300 signes par page). Le mémoire de Master donne lieu à soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs. La soutenance a lieu en juin, à condition que le directeur ait validé le travail de l'étudiant et en ait autorisé la soutenance. Si l'étudiant n'est pas prêt, il est considéré comme défaillant à la session 1 et doit se présenter à la session 2 (session de rattrapage).

Pour la mention Arts de la scène et du spectacle vivant

En deuxième année, si la soutenance qui a lieu en session 1 (juin) donne lieu à une note inférieure à la moyenne, l'étudiant est considéré comme défaillant et doit repasser son épreuve en session 2.

En deuxième année, un mémoire de recherche ou un mémoire de stage ou de recherche-crédation est rédigé par l'étudiant suivant le choix défini au plus tard en fin de Master 1, en accord avec un enseignant-chercheur et le responsable du Master. Le stage aura une durée obligatoire de quatre mois.

Avant toute soutenance, l'étudiant(e) doit avoir eu au moins trois échanges à caractère pédagogique par année universitaire d'inscription avec le directeur ou la directrice de mémoire au cours de l'année, en présentiel, ou par mél. Les étudiant(e)s et enseignant(e)s concerné(e)s devront conserver des traces de ces échanges.

Pour la mention Expographie-Muséographie

En deuxième année, le mémoire est une recherche-action qui vise à analyser et à approfondir de manière théorique et concrète une question de muséologie, en reliant des aspects pragmatiques rencontrés sur le terrain professionnel à la littérature muséologique et en construisant ce faisant une problématique spécifique. Pour cela, un travail de terrain sera conduit par l'étudiant qui réalisera une enquête et analysera les données recueillies. Cet exercice doit permettre d'évaluer les capacités rédactionnelles et analytiques de l'étudiant.

Il est soutenu devant un jury mixte composé d'universitaires et de professionnels. En cas d'échec, il sera à retravailler pour être présenté en session 2.

Label Innovation Pédagogique

Les enseignements distingués par la labellisation ont pour objectif de rendre les étudiants acteurs de leurs apprentissages. Ces pédagogies actives permettent aux étudiants de mobiliser ultérieurement les connaissances dans d'autres contextes.



« Autoformation » Bibliothèque Universitaire

https://portail-bu.univ-artois.fr/opac/article/boite-a-outils/fo_boite

La Bibliothèque Universitaire met à votre disposition des fichiers pdf vous permettant de découvrir ou d'approfondir par vous-même et à votre rythme les notions abordées lors de vos formations documentaires.

Accessibles partout et par tout public, ils vous accompagnent dès la préparation de votre arrivée à l'Université, jusqu'à la rédaction de votre mémoire de Master.

Stages

Tout stage (obligatoire ou facultatif) nécessite une **convention**, signée par toutes les parties.

Les conventions de stage sont à compléter directement sur l'ENT, Onglet qui mène à ESUP-STAGE.

**Aucun stage ne doit être commencé sans convention de stage.
Aucun stage effectué sans convention ne sera validé et la note ne sera pas prise en compte.**

Pour tout renseignement, s'adresser au secrétariat de l'UFR de Lettres & Arts

Bonus

Deux bonus sont proposés :

- Activités physiques et sportives (APS), sous l'égide du SUAPS (bonus sport).
- Bonus Associatif.

Barème

Les points supérieurs à 10/20 comptent pour 5% au maximum dans la moyenne annuelle selon une échelle fixée par le Conseil d'Administration de l'université. Le bonus n'est donc pas reporté sur une U.E. particulière ou sur tel ou tel élément pédagogique mais sur le total général des points obtenus par le candidat ayant composé à toutes les U.E.

Bonus associatif

Vous êtes investi dans une association étudiante ? Suivez une partie ou l'ensemble des 30h de [formation](#) et obtenez :

LE BONUS « ENGAGEMENT ASSOCIATIF »

La gestion d'une association étudiante permet de développer de vraies compétences.

- 1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA au début de chaque semestre.
- 2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture.
- 3 - Vous devez suivre au moins 9h de formation à la gestion associative pour chaque semestre (3 ateliers ou une journée de week-end).

4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif.

5 - Si vous suivez plusieurs enseignements bonus, la note la plus élevée sera retenue.

6 - Attention, les projets tutorés et étudiants en master ne pourront être gratifiés d'une note bonus.

La notation n'est possible que dans le cadre de la formation proposée par le SVCA. Seules les notes au-dessus de 10/20 sont prises en compte. Un coefficient est appliqué à la moyenne semestrielle en fonction de cette note : l'engagement associatif est donc valorisé par une augmentation de la note globale du semestre.

LE CERTIFICAT DE FORMATION À LA GESTION ASSOCIATIVE

Le CFGA est une reconnaissance nationale de vos compétences en gestion de projet associatif. Il se matérialise par une mention ajoutée à votre diplôme.

Parlez-en lors de vos entretiens d'embauche !

1 - Vous devez vous manifester auprès du SVCA en début d'année universitaire. Il est possible de passer le CFGA en un, deux ou trois ans.

2 - Vous devez être investi dans une association étudiante déclarée en préfecture

3 - Vous devez suivre l'ensemble des 30h de formation (ateliers ou week-end)

4 - Vous devez demander à un tuteur (personnel du SVCA ou responsable des formations) de suivre votre engagement associatif

5 - Vous conviendrez le tuteur à au moins trois rendez-vous associatifs dans lesquels vous serez actif : Assemblée Générale, Conseil d'Administration, réunion...

6 - Vous aurez à remplir une autoévaluation des compétences acquises dans votre livret CFGA.

Service Vie Culturelle et Associative, culture@univ-artois.fr Tél. 03 21 60 49 49
Maison de l'étudiant, rue Raoul François, ARRAS

La demande de Régime Spécial d'étude

Le statut de RSE n'est applicable qu'aux étudiants en Formation Initiale et ne peut être accordée aux étudiants en Formation Continue ou en Apprentissage

La demande justificative doit être présentée au Service de Scolarité de la composante concernée :

- avant le 15 octobre de l'année en cours pour le premier semestre ;

- avant le 15 janvier pour le second semestre

Le RSE ne peut concerner le stage, mémoire, projet tuteuré.

Régime attribué en tant que :

- Etudiant salarié justifiant d'une activité professionnelle d'au moins 120H par trimestre

Joindre un certificat de l'employeur précisant la nature de l'emploi, le nombre d'heures effectuées, la durée du contrat de travail)

- Etudiant inscrit en double cursus uniquement à l'université d'Artois et pour l'inscription seconde.
- Etudiants bénéficiant de la Reconnaissance de l'Engagement Etudiant (REE)
- Etudiant en situation de handicap ou en incapacité temporaire partielle ou totale (accident, maladie, grossesse.)

Joindre un certificat du Service de Santé Universitaire (SSU)

- Etudiant chargé de famille

Joindre une photocopie du livret de famille ou une attestation médicale justifiant de l'apport de soins d'un ascendant ou d'un conjoint en longue maladie

- Etudiant sportif de haut ou bon niveau

Après accord préalable du référent « Sportifs de Haut Niveau »,

- Etudiant engagé dans une formation artistique de haut niveau

Après accord préalable du service culturel

Le service de la Formation continue

Pôle Formation, Alternance

Céline AVEROUS, responsable du site d'Arras

celine.averous@univ-artois.fr

Formations	Contrat de professionnalisation	Contrat d'apprentissage
• <u>Master Muséologie, Muséo-expographie, parcours Expographie - Muséographie</u>	Oui	Oui
• <u>Master Arts de la scène et du spectacle vivant, parcours Conception et écriture des projets culturels et artistiques</u>	Oui	Oui

Formations en alternance de l'UFR Lettres et Arts

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS DE

L'UFR de LETTRES & ARTS

Directeurs ou directrices de recherche

Nom / adresse mail	Prénom	Statut	Domaines de recherche
LINGUISTIQUE FRANÇAISE			
MENESES LERIN jluis.meneseslerin@univ-artois.fr	Luis	MCF	Sémantique, morphologie, traitement automatique des langues, enseignement des langues, lexicologie bilingue (français-espagnol)
TRAN tthoai.tran@univ-artois.fr	Thi thu Hoai	PR	Didactique du français sur objectif universitaire, sémantique lexicale, analyse de discours spécialisés, linguistique de corpus
VALLESPER mathilde.vallespir@univ-artois.fr	Mathilde	PR	Stylistique, Sémiotique, Sémiotique des arts, Stylistique de la poésie, Stylistique du texte philosophique, Épistémologie des sciences du texte, Analyse de discours, Analyse du discours philosophique, Théorie de la réception du texte et des arts
LANGUE ET LITTÉRATURE FRANÇAISES			
COUSIN guillaume.cousin@univ-artois.fr	Guillaume	MCF	Langue et littérature françaises du XIX ^e siècle – Histoire de la presse -
LAVAUD martine.lavaud@univ-artois.fr	Martine	PR	Langue et littérature françaises du XIX ^e siècle – Histoire du romantisme et de ses représentations pendant la III ^e République – Théophile Gautier – Interactions entre photographies, médias et littérature depuis 1839 – Littérature et sciences ; représentations de l'intelligence.
MORINET mathilde.morinet@univ-artois.fr	Mathilde	MCF	Littérature du XVII ^e siècle, récits de voyage de l'Âge classique, des liens entre littérature, science et philosophie ; écrivains libertins
RAVIEZ francois.raviez@univ-artois.fr	François	MCF HDR	Langue et littérature françaises – mémoires XVII ^e -XVIII ^e siècles – culture de cour, écritures aristocratiques – Roman XVIII ^e siècle – sensibilité préromantique, romantisme de la Restauration
ROUSSEL-GILLET isabelle.roussegillet@univ-artois.fr	Isabelle	PR	Littérature de la seconde moitié du XX ^e au XXI ^e ; relation entre les arts, méthodologie de projet, écritures et exposition
THOIZET evelyne.thoizet@univ-artois.fr	Évelyne	PR	Langue et littérature françaises - roman français des XX ^e et XXI ^e siècles - roman et philosophie (phénoménologie, existentialisme) – Roman et histoire – écritures romanesques contemporaines (roman polyphonique) – littérature de jeunesse
WHITE-LE GOFF myriam.whitelegoff@univ-artois.fr	Myriam	PR	Langue et littérature françaises - littérature du Moyen Âge (XII ^e - XV ^e siècles) : littératures française et latine – littérature et spiritualité, merveilleux – géographies réelles et imaginaires, autres mondes – stylistique, réécritures, iconographie – relectures du Moyen Âge – zoopoétique – écopoétique

LITTÉRATURE COMPARÉE			
BESSON anne.besson@univ-artois.fr	Anne	PR	Littérature générale et comparée - domaines anglophones et hispanophones : formes et genres - littérature contemporaine, et en particulier littératures de genre et de grande diffusion – science-fiction, <i>fantasy</i>
WEBER-ROBINEAU agaelle.weber@univ-artois.fr	Gaëlle	PR	Littérature générale et comparée - littérature et sciences descriptives au XIX ^e siècle en Europe et aux États-Unis – récits de voyages – poétique des genres et histoire des représentations – études interdisciplinaires
ARTS DU SPECTACLE ET ANTHROPOLOGIE CULTURELLE			
CHAILLOU david.chailloou@univ-artois.fr	David	MCF HDR	Travaux sur l'histoire du théâtre, le rapport musique et politique, la didactique de la musique, l'opéra jeune public, la création musicale contemporaine. Compositeur pour le concert et la scène.
DOUXAMI christine.douxami@univ-artois.fr	Christine	PR	Anthropologie visuelle. Théâtre, rituel, revendication ethnique. Mises en scènes de l'identité chez les populations «afro» de colonisation lusophone
CHAUMIER serge.chaumier@univ-artois.fr	Serge	PR	Anthropologie culturelle - politiques culturelles - muséologie et muséographie - patrimoine – arts de la rue
GIRAUD agathe.giraud@univ-artois.fr	Agathe	MCF	Histoire et historiographie théâtrale (XIX ^e -XXI ^e siècles) – Le théâtre romantique (histoire, écriture, théorie, mises en scène, réception) — Le théâtre de Victor Hugo – Histoire, théories et pratiques des arts du mime et du geste (XIX ^e -XXI ^e siècles) – Performances <i>queer</i> et <i>drag</i> (le lipsync) – Questions de légitimité et d'illégitimité dans les arts de la scène et en littérature – Les rapports entre le théâtre et les institutions – Études de réception – Histoire et théorie littéraires
HEULOT-PETIT francoise.heulotpetit@univ-artois.fr	Françoise	MCF HDR	Poétique du drame contemporain (notamment le monologue) – Théâtre jeune public (dramaturgies de la guerre) – Dramaturgies de la marionnette (interaction avec le vivant, hybridation des corps) - Analyse des processus de création - Théâtre et politique (démarches documentaires) - Médiation théâtrale et artistique (en musée notamment)
MERCIER amandine.mercier@univ-artois.fr	Amandine	MCF	Études théâtrales. Esthétique des scènes contemporaines européennes (XX ^e -XXI ^e siècles) : approche transdisciplinaire et dialogue des arts (théâtre, danse, performance, opéra, projection filmique, <i>mapping</i> , numérique, arts plastiques). Poïétique, dramaturgies et écritures scéniques. Représentations, figurations et transcendances du corps-Origines, engendrement, gestation, naissance dans les arts - Transgression, ob-scène et disruption du regard-Robotique, cyborg et transhumanisme, Politiques culturelles.
ROUSSEL-GILLET isabelle.roussegillet@univ-artois.fr	Isabelle	PR	Littérature de la seconde moitié du XX ^e au XXI ^e ; relation entre les arts, méthodologie de projet, écritures et exposition
ROUTIER helene.routier@univ-artois.fr	Hélène	MCF	Le kitsch ; théâtre contemporain ; opérette, de Jacques Offenbach au XXI ^e siècle.

LITTÉRATURE D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

FERRIER beatrice.ferrier@univ-artois.fr	Béatrice	PR	Littérature jeune public au XVIII ^e siècle - Histoire et évolution du théâtre : pratique théâtrale et éducation depuis le XVIII ^e (cf. théâtre scolaire, théâtre d'éducation) - Interactions entre théâtre et conte du XVIII ^e à aujourd'hui, rôle de l'image (depuis l'esthétique du tableau au théâtre illustré) - Spécificités et complexités du conte - Adaptations littéraires de sujets bibliques et mythologiques - Intertextualité/ transtextualité/ architextualité.
GAIOTTI florence.gaiotti@univ-artois.fr	Florence	MCF	L'album, relation texte/image - Roman pour la jeunesse - Fiction, voix et récit – Réception - Enseignement de la littérature de jeunesse à l'école- Eco poétique et question animale.
HAMAIDE eleonore.hamaide@univ-artois.fr	Eléonore	MCF	Album, illustration, intertextualité, rapport texte/image - Roman adolescent - Réception - Fiction multimédiatique - Littératures à contraintes
OLIVIER isabelle.olivier@univ-artois.fr	Isabelle	MCF	Littératures de l'imaginaire : le traitement du merveilleux, la fantasy (<i>Harry Potter</i> , Tolkien, Bottero...) et sa réception : phénomène de <i>cross over</i> - Moyen Âge et littérature de jeunesse : adaptations, créations (notamment réécritures arthuriennes), roman historique - Poésie : éditions pour l'enfance et la jeunesse, poésie à l'école aujourd'hui, question de l'anthologie - Intertextualité, architextualité, transtextualité...

GUIDE DES ÉTUDES

2026-2027

MASTER
Mention : LETTRES

Parcours :

Recherche en littérature
(Responsable : Myriam WHITE-LE GOFF)

CALENDRIER PÉDAGOGIQUE MASTER 2026 / 2027

Semestre impair – Semestre pair

Mention : **LETTRES**

Parcours **Recherche en littérature** :

MASTER 2 : du 14 septembre au 18 décembre ; du 11 janvier au 02 avril (soutenance avant fin octobre).

!! Attention, en cas de nécessité, des rattrapages de cours pourraient avoir lieu en dehors de ces périodes.

Master <i>Mention : Lettres</i> Parcours : Recherche en littérature <i>Responsable : Myriam White-Le Goff</i>

PREMIÈRE ANNÉE (pour mémoire)

UE	Crédits	Heures	SEMESTRE 1	28 ECTS – Coeff. 14
UE 1 (coeff.7)	12	30 h	Cours mutualisé avec le MEEF S1 : Littérature : Œuvres au programme (Coeff 3)	Une revue sur une des œuvres (recherche biblio, sélection d'articles, introduction rédigée)
		16h	Cours mutualisé avec le MEEF S1 : Stylistique (Coeff 2)	Un exercice écrit
		6h	Cours mutualisé avec le MEEF S1 : Sémantique historique	Un exercice écrit
UE 2 (Coeff. 5)	12	15h	Initiation à la recherche disciplinaire mutualisée avec le MEEF 1 : (9h) Recherche documentaire à l'ère du numérique (6h)	Un écrit
		Sous formePDF	Méthodologie de la recherche : s'initier aux méthodes de recherche	Projet de recherche : détermination du sujet et justification du corpus du mémoire avec le directeur (corrigé par le directeur de recherche)
			Assister à une manifestation scientifique	CR (corrigé par le directeur de recherche)
			Stage obligatoire (une semaine au moins)	Un rapport de stage (corrigé par le directeur de recherche)
UE 3 (Coeff. 2)	4	15h	Anglais 15h Parcours modulaire MEEF	Au moins un exercice

UE	Crédits	Heures	SEMESTRE 2	32 ECTS – Coeff.16
UE 1 (coeff.6)	12	30 h	Cours mutualisé avec le MEEF S2 : Littérature : Œuvres au programme (Coeff 3)	Article sur une des œuvres
		16h	Cours mutualisé avec le MEEF S2 : Stylistique (Coeff 2)	Un exercice
		6h	Cours mutualisés avec le MEEF S2 : Sémantique historique	Un exercice
UE 2 (coeff.5)	10	25 h éq TD	Cours mutualisés avec agrégation interne : littérature comparée (15h) et cinéma (10h)	Un écrit et un oral
UE 3 (coeff.4)	8	20h	Séminaire de recherche (20h) mutualisé avec la formation doctorale	Un compte rendu écrit (corrigé par le directeur de recherche)
		9h + 6h	Initiation à la recherche (disciplinaire) du MEEF 1 : (9h) Formation à la recherche documentaire par la BU (6h)	Un écrit
		(sous forme PDF)	Méthodologie de la recherche (10h) (Coeff. 2)	Projet de recherche (15 pages) évalué par le directeur de recherche
UE 4 (coeff.1)	2	15h	ULV : Anglais : 15h MEEF parcours modulaire	Au moins un exercice

DEUXIÈME ANNÉE

UE	Crédits	Heures	SEMESTRE 3	30 ECTS – Coeff.15
UE 1 (coeff.4)	8	24 h	Cours mutualisés avec MEEF (S3) Littérature française : Œuvres au programme	Un exercice écrit de micro-lecture
UE 2 (coeff.5)	10	40 h environ	Cours d'agrégation interne : tous les auteurs d'écrit du programme de la littérature française	Un écrit et un oral sur deux auteurs différents (sujet donné en décembre)
UE 3 (coeff.2)	4	(sous forme PDF)	Méthodologie du mémoire de master (14 h)	Rapport d'étape du mémoire (30 pages) introduction du mémoire rédigée, plan et bibliographie commentée
UE 4 (coeff.4)	8	30h	CM et TD littérature et arts visuels mutualisés avec LHD 5 : (cours en anglais sur le cinéma)	2 exercices
UE	Crédits	Heures	SEMESTRE 4	30 ECTS – Coeff.15
UE 1 (Coeff.1)	2	12h	Cours mutualisés avec MEEF S4 Littérature	Un oral avec présentation powerpoint
UE 2 (Coeff. 0.5)	1		Assister à une manifestation scientifique	Un compte rendu écrit ou oral (corrigé par le directeur de recherche)
UE 3 (Coeff. 13.5)	27		MEMOIRE DE RECHERCHE (100 pages minimum en corps 12 avec un interligne de 1,5 soit environ 2300 signes par page).Coeff. 15	Soutenance devant un jury composé de deux enseignants-chercheurs au plus tard dans le courant du premier semestre de l'année universitaire suivante. La date butoir de soutenance est fixée durant l'année universitaire en cours.

LES SEMESTRES NE SE COMPENSENT PAS, chaque semestre doit être acquis pour valider l'année.

RATTRAPAGE : La session de rattrapage repose sur des épreuves orales (préparation : 1h / passage : 30')

Ce master propose une introduction à la recherche en littérature. Il est adossé à deux centres de recherche de l'université d'Artois, « Grammatica » (UR 4521) et « Textes et Cultures » (UR 4028), dont l'équipe « TransLittéraires » a tout particulièrement pensé ses axes de réflexion en vue d'une cohérence maximale avec les séminaires de recherche. Les enseignements couvrent l'histoire de la littérature depuis le Moyen Âge jusqu'à l'époque contemporaine, et différentes aires linguistiques et culturelles pour la littérature comparée.

En master 1, l'étudiant suit des enseignements fondamentaux dans sa discipline, des enseignements complémentaires méthodologiques et un enseignement en langue anglaise.

En master 2, l'étudiant suit des enseignements fondamentaux, développe ses capacités de synthèse et de rédaction par des comptes rendus sur des manifestations scientifiques, suit un enseignement en langue anglaise (passage du CLES 2) et réalise sous la direction d'un enseignant-chercheur un mémoire de recherche spécialisé.

N.B. Un travail non rendu équivaut à un zéro.

Le zéro est éliminatoire.

- SEMESTRE 3 -

*** UE1 : Culture, maîtrise et épistémologie disciplinaire**

// Littérature française :

Myriam WHITE-LE GOFF (15h)

PROGRAMME : *Fabliaux du Moyen Âge*, édition bilingue de Jean Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014.

Les fabliaux ont longtemps été relativement méprisés par la critique. On les considérait comme des textes de piètre valeur littéraire en raison de leur tonalité souvent basse ou en légère. Au mieux, on leur concédait d'être de divertissants contes à rire diffusés par des jongleurs. Pourtant, on comprend rapidement à la lecture de ces textes souvent courts combien ils témoignent des mentalités du temps qui les a diffusés et combien ils nécessitent une bonne connaissance de la société médiévale sur la longue durée pour être bien compris. En outre, les fabliaux recèlent différentes zones d'incertitudes à la fois concernant leurs origines, concernant leur public, ou concernant la portée de leurs moqueries.

Les auteurs qui les ont composés sont souvent restés anonymes. Toutefois, le recueil proposé au concours propose différentes oeuvres d'écrivains connus, aux personnalités significatives. Parmi eux, une grande majorité est originaire du Nord de la France.

Les fabliaux, loin d'être insignifiants, sont au contraire très représentatifs de ce que représente le fait littéraire à une époque charnière du Moyen Âge, à l'écart des grands genres du roman ou de la chanson de geste.

BIBLIOGRAPHIE :

 *Fabliaux du Moyen Âge*, dir. Yoan Boudès et Nicolas Garnier, Neuillyj, Atlande, 2023.

 Assez ancien, mais toujours pertinent, le petit volume de Dominique Boutet consacré aux fabliaux (Paris, PUF, 1985) se trouve à la B.U. d'Arras.

 Certains fabliaux sont régulièrement proposés à la lecture des collégiens et sont regroupés dans des éditions scolaires souvent annotées et présentant des introductions et des dossiers explicatifs qui peuvent constituer une approche préliminaire.

ET

Mathilde MORINET (15h)

PROGRAMME : Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Livres V à XI, de « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme » inclus, édition d'Emmanuel Bury, Paris, Le Livre de Poche, coll. « Les Classiques de Poche », 1995 (p. 224-450).

Les Caractères se composent de seize livres, comprenant autant de remarques, maximes ou portraits d'inégales longueurs. Matière composite, l'oeuvre se veut le reflet d'une époque et des moeurs des hommes du temps. Partisan des Anciens, La Bruyère s'inspire de Théophraste et de ses « caractères », forme qu'il s'approprie dans les éditions successives d'une oeuvre unique, qui le classa au rang des écrivains moralistes.

Après Montaigne, Pascal et La Rochefoucauld, La Bruyère cherche à sonder les profondeurs de l'âme humaine, à démasquer les passions et les vices des hommes. Comme Molière, il se moque des ridicules ; comme La Fontaine, il raille les puissants. L'étude des sept livres au programme nous conduira donc à aborder la poétique complexe des *Caractères*, la variété des formes, registres et discours qui les composent.

En resituant l'oeuvre dans son siècle, nous envisagerons la singularité d'un projet littéraire, tout à la fois manuel de civilité, étude anthropologique et mordante satire sociale.

BIBLIOGRAPHIE :

Vous devez en priorité lire et maîtriser les sept livres au programme.

Pour une approche globale de l'oeuvre, voir :

📖 LONGUET, Raphaëlle et TOURRETTE, Éric, *Les Caractères de La Bruyère*, Paris, Atlande, 2019 (manuel édité à l'occasion du programme d'agrégation 2020).

📖 BERTRAND, Dominique, « *Les Caractères* » de La Bruyère, Paris, Gallimard, coll. « Foliothèque », 2002.

Sur la poétique de l'oeuvre, voir :

📖 LUONI, Flavio, *La Bruyère de l'enfer au paradis. Un guide des Caractères*, Saint-Genouph, Paris, Nizet, 2004.

📖 RICORD, Marine, *Les Caractères de La Bruyère ou les exercices de l'esprit*, Paris, PUF, 2000.

Sur les moralistes et les formes de l'écriture moraliste :

📖 MONTANDON, Alain, *Les Formes brèves*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

📖 PARMENTIER, Bérengère, *Le Siècle des moralistes. De Montaigne à La Bruyère*, Paris, Seuil, 2000.

📖 VAN DELFT, Louis, *Les Moralistes. Une apologie*, Paris, Gallimard, 2008.

Sur l'histoire littéraire du XVII^e siècle, vous pouvez parcourir l'un des manuels suivants :

📖 REGUIG, Delphine, *Histoire littéraire du XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2017.

📖 VIALA, Alain, *L'Âge classique et les Lumières – Une histoire brève de la littérature française*, Paris, PUF, 2015.

***UE 2 Questions de littérature : cours d'agrégation interne (40 h)**

L'étudiant choisira deux cours dans le programme d'écrit de littérature française. Pour ces cours, l'étudiant est invité à prendre contact avec la responsable pédagogique de l'agrégation interne afin d'obtenir le planning des cours ainsi qu'un mot de passe pour le podcast à l'adresse courriel suivante : virginie.jacquot@univ-artois.fr

Il pourra aussi se renseigner auprès du secrétariat et de la responsable du master Recherche en Littérature pour obtenir le planning des enseignements.

Pour prendre connaissance du programme de l'agrégation interne de Lettres Modernes (session 2027), cliquer sur le lien suivant :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2027-1662>

* UE 3 Méthodologie de la recherche : 14H

(Document PDF)

* UE4 CM et TD littérature et arts visuels : 30H

Guillaume WINTER et Patrick VIENNE

Cours mutualisé avec le semestre 5 de la licence Lettres Histoire Droit. Cours en anglais (M. Winter) et en français (M. Vienne) sur le cinéma.

CM – Littérature et arts visuels (1h/semaine) en anglais

Enseignant : Guillaume WINTER

Programme : The lecture will first be devoted to an overview of the history of film: movements, genres, major directors, and masterpieces. After this introduction, we will study more specifically the adaptation of literary pieces into film, by using film extracts from remarkable adaptations of English-language novels and plays. We will come to compare written language and film language, thus questioning the writing processes between two modes of fiction. This will lead to discuss point of view, narrative voice, metatextual and metafilmic processes, esthetic and symbolic choices.

Ce cours abordera dans un premier temps l'histoire du cinéma, à travers l'étude de grands mouvements, genres et metteurs en scène. On se tournera ensuite plus précisément vers l'adaptation d'œuvres littéraires de langue anglaise, pour étudier les différents modes d'écriture, textuelle et cinématographique. Cela conduira à interroger les notions de point de vue et de voix, et les procédés métatextuels et métafilmiques.

Objectifs :

- Se familiariser avec les grands courants et les grandes œuvres du cinéma ;
- Comprendre les enjeux de l'adaptation au cinéma tout en développant le vocabulaire spécifique de l'image en anglais.

BIBLIOGRAPHIE :

- CLERC J.-M. et CARCAUD-MACAIRE M., L'Adaptation cinématographique et littéraire, Paris, Klincksieck, coll. 50 questions », 2004.
- DESMOND J., HAWKES P., Adaptation : Studying Film and Literature, McGraw-Hill, 2006.
- JOURNOT M.-Th., Le Vocabulaire du cinéma, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008.
- MELLET L., WELLS-LASSAGNE S., Étudier l'adaptation filmique. Cinéma anglais, cinéma américain, chap. 2 et 3, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- MONACO J., How to Read a Film, Oxford University Press, 2009.
- SERCEAU M., L'Adaptation cinématographique des textes littéraires : Théories et lectures, Liège, Cefal, 1999.
- STAM R., RAENGO A., Literature and Film : A guide to the Theory and Practice of Film Adaptation, Blackwell, 2005.
- VAN SIJLL J., Les Techniques narratives du cinéma. Les 100 plus grands procédés que tout réalisateur doit connaître, Paris, Eyrolles, 2006.
- VANOYE F., Récit écrit, récit filmique, Paris, Armand Colin, coll. « Cinéma », 2005.
- VANOYE F., GOLIOT-LÉTÉ A., Précis d'analyse filmique, Paris, Armand Colin, coll. « 128 », 2008

TD – Méthodologie : essai et résumé (1h30/semaine)

Enseignant : Patrick VIENNE

Programme :

Le TD sera quant à lui consacré au travail de l'analyse de l'image cinématographique à proprement parler : ses techniques, son vocabulaire, ses méthodes d'analyse. Conçu comme une introduction à l'analyse de l'œuvre cinématographique, il aura pour but de fournir les outils fondamentaux pour la description et le commentaire, mais visera aussi à démontrer que regarder est quelque chose qui peut s'apprendre, et que décrypter les images s'applique à tous les aspects de notre vie quotidienne.

Objectifs :

- Savoir identifier et analyser les principaux phénomènes techniques du cinéma (cadres, mouvements de caméra, montage) ;
- Savoir décrire et analyser des images fixes ou une courte séquence de film.

Lectures conseillées :

- VANOYE F., FREY F., GOLIOT-LÉTÉ A., Le Cinéma, Nathan, Coll. « Repères pratiques » (1998-2017).
- VAN SIJLL Jennifer, Les Techniques narratives du cinéma. Les 100 plus grands procédés que tout réalisateur doit connaître (Eyrolles, 2006, trad. de l'anglais).
- Auteurs divers, collection « Les Petits Cahiers » (Les Cahiers du cinéma & Scérén-CNDP).

- Une bibliographie plus complète peut être consultée sur Moodle : <http://foad.univ-artois.fr/moodle/> > UFR Lettres & Arts > Études cinématographiques > cours "Analyse de l'image".

- SEMESTRE 4 -

Le semestre est principalement consacré à la rédaction du mémoire et à sa soutenance.

* UE 1 Culture, maîtrise et épistémologie disciplinaire

/

N.B. révision des œuvres au programme du concours 2026 déjà étudiées en M1

François RAVIEZ (6h)

PROGRAMME : Abbé Prévost, *Manon Lescaut*, édition d'Audrey Faulot, Erik Leborgne et Jean Sgard, Paris, Flammarion, GF, 2022.

Qui a lu les *Mémoires d'un homme de qualité*, long roman en plusieurs volumes comme les aimait le XVIII^e siècle ? Son auteur, l'abbé Prévost est aujourd'hui surtout connu pour *Manon Lescaut*, qui en fait partie, et a fait oublier les autres productions d'un abbé aventurier, polygraphe et traducteur de *Clarisse Harlowe* de Richardson. Prévost s'est frotté à toutes les formes romanesques : roman d'action (*Cleveland*), confession intime (*Histoire d'une Grecque moderne*), enfin l'*Histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, récit psychologique, sociétal, sensible, voire larmoyant.

Dans chacune de ses fictions, Prévost expérimente un art de raconter original, mais il est aussi le peintre de la société de son temps et, si l'on ose dire, le baromètre des sensibilités. Prévost écrit vite, pour payer ses dettes, mais il y a aussi chez lui une verve de conteur, un goût de la surprise narrative, une connivence avec ses personnages qui fait de la lecture de ses romans une véritable immersion dans la société à la fois libre et corsetée du règne de Louis XV, tout cela dans une langue qui associe clarté et ambiguïté, analyse des êtres et pathétique des situations, hybridité du roman-mémoires et mythologie amoureuse.

Manon a beaucoup à nous apprendre.

BIBLIOGRAPHIE :

- Sur le roman au XVIII^e :

📖 COULET, Henri, *Le Roman jusqu'à la Révolution*, Paris, Armand Colin, 2014 [1967].

📖 DEMORIS, René, *Le Roman à la première personne*, Paris, Droz, 2017 [1975].

- Sur Prévost :

📖 SERMAIN, Jean-Paul, *Rhétorique et roman au XVIII^e siècle, l'exemple de Prévost et de Marivaux*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000.

📖 SGARD, Jean, *Prévost romancier*, Paris, José Corti, 1989 et *L'abbé Prévost, labyrinthes de la mémoire*, PUF, 1986.

📖 DEMORIS, René, *Le Silence de Manon*, Paris, PUF, 1995.

📖 LEBORGNE, Érik, *Prévost d'Exiles*, Paris/Rome, Memini, 1996.

ET

Martine LAVAUD (6h)

PROGRAMME : Arthur Rimbaud, *Recueil Demeny* (1870), p. 29 à 62, et *Poésies* (fin 1870 – année 1871), p. 85 à 136, édition de Jean-Luc Steinmetz, Paris, Flammarion, GF, 2^e édition 2016.

Le programme du XIX^e siècle du CAPES 2026 se concentre sur les œuvres dites de jeunesse d'Arthur Rimbaud, véritable mythe littéraire (le « poète maudit ») dès son vivant. L'étude du *Recueil Demeny* (ou *Cahier de Douai*) et des *Poésies* (fin 1870-année 1871) permettra de voir dans quelle mesure sont posées les bases de la poétique rimbaldienne, alliant renouvellement formel et pensée de la rupture.

Il est nécessaire d'avoir lu (et relu, encore et encore) les poèmes au programme. On s'attend à ce que les candidats connaissent également les recueils canoniques de Rimbaud (*Illuminations* ; *Une saison en enfer*).

BIBLIOGRAPHIE :

Les études rimbaldiennes sont très fournies. Voici quelques pistes de réflexion, en ligne ou dans des ouvrages présents à la BU d'Arras. Dans les ouvrages généraux sur l'œuvre de Rimbaud, les candidats sont invités à se concentrer sur les chapitres concernant les œuvres au programme :

🔗 <http://abardel.free.fr/> : le site d'études et d'informations rimbaldiennes.

🔗 <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/serie-un-ete-avec-rimbaud> : podcast « Un été avec Rimbaud ».

- 📖 CAVALLARO, Adrien, *Dictionnaire Rimbaud*, 2021.
- 📖 CAVALLARO, Adrien, *Rimbaud et le rimbaldisme : XIXe-XXe siècles*, 2019.
- 📖 GUYAUX, André, *Rimbaud : des Poésies à la Saison*, 2009.
- 📖 MURPHY, Steve, *Lectures des Poésies et d'Une saison en enfer de Rimbaud*, 2009.
- 📖 MURPHY, Steve. *Le Premier Rimbaud*, 1991 [en ligne].
- 📖 REBOUL, Yves, *Rimbaud dans son temps*, 2024.
- 📖 VAILLANT, Alain (et alii), *Histoire de la littérature française du XIXe*, 2007 [en ligne : voir en particulier le chapitre « 1870-1900 : les ambivalences d'une fin de siècle »].

*** UE 2 Manifestation scientifique**

L'étudiant devra assister à une manifestation scientifique. Il devra faire un compte rendu écrit ou oral de cette manifestation lors de la soutenance du mémoire.

*** UC 3 Mémoire de recherche**

Soutenance d'un mémoire de recherche de 100 pages minimum en corps 12 (interligne 1,5) : 2300 signes par page, devant un jury composé de deux enseignants chercheurs. La date butoir de la soutenance est fixée durant l'année universitaire en cours. Renseignements auprès de la responsable pédagogique du Master RL à l'adresse suivante : myriam.whitelegoff@univ-artois.fr

*** Passage du CLES 2**

NB : les étudiants de M2 doivent impérativement s'inscrire entre octobre et novembre au CLES afin d'obtenir ce certificat indispensable pour pouvoir poursuivre en doctorat.

CALENDRIER PEDAGOGIQUE 2026-2027

UFR : LETTRES & ARTS MASTER 2 RECHERCHE EN LITTÉRATURE

Septembre 2026			Octobre 2026			Novembre 2026			Décembre 2026			Janvier 2027			Février 2027			Mars 2027			Avril 2027			Mai 2027			Juin 2027			Juillet 2027			Août 2027			Septembre 2027					
1	M		1	J		1	D	Férié	1	M		1	V		1	L	4	1	L	Interruption pédagogique	1	J		1	S	Férié	1	M		1	J		1	D	Fermeture UA	1	Me	Début des soutenances session 2			
2	Me	Pré-rentree	2	V		2	L	7	2	Me		2	S		2	M	Jury S3	2	M		2	V		2	D		2	Me		2	V		2	L		2	J				
3	J		3	S		3	M		3	J		3	D		3	Me		3	Me		3	S		3	L		3	J		3	S		3	M		3	V				
4	V		4	D		4	Me		4	V		4	L		4	J		4	J		4	D		4	M		4	V		4	D		4	Me		4	S				
5	S		5	L	4	5	J		5	S		5	M			5	V		5		V	5	L		5	Me		5	S		5	L		5		J	5	D			
6	D		6	M		6	V		6	D		6	Me			6	S		6		S	6	M		6	J	Férié	6	D		6	M		6		V	6	L			
7	L		7	Me		7	S		7	L	10	7	J		7	D		7	D	rattrapages S3	7	Me		7	V	Fermeture UA	7	L	Début des soutenances session 1	7	Me		7	S		7	M				
8	M		8	J		8	D		8	M		8	V		8	L	5	8	L		7	8	J		8	S	Férié	8		M		8	J			8	D	8	Me		
9	Me		9	V		9	L		9	Me		9	S		9	M		9	M		9	V		9	D		9	Me		9	V		9	L		9	J				
10	J		10	S		10	M		10	J		10	D		10	Me		10	Me		10	S		10	L		10	J		10	S		10	M		10	V				
11	V		11	D		11	Me	Férié	11	V	fin des cours S3	11	L	Début S4	11	J		11	J		11	D		11	M		11	V		11	D		11	Me		11	S				
12	S		12	L	5	12	J		12	S		12	M	1	12	V		12	V		12	L		12	Me		12	S		12	L		12	J		12	D				
13	D		13	M		13	V		13	D		13	Me		13	S		13	S		13	M		13	J		13	D		13	M		13	V		13	L				
14	L	Début S3	14	Me		14	S		14	L		14	J		14	D		14	D		14	Me		14	V		14	L		14	Me	Férié	14	S		14	M				
15	M	1	15	J		15	D		15	M		15	V		15	L		15	L	8	15	J		15	S		15	M		15	J		15	D		15	Me				
16	Me		16	V		16	L		16	Me		16	S		16	M		16	M		16	V		16	D		16	Me		16	V		16	L		16	J				
17	J		17	S		17	M		17	J		17	D		17	Me		17	Me		17	S		17	L	Férié	17	J		17	S		17	M		17	V				
18	V		18	D		18	Me		18	V		18	L	2	18	J		18	J		18	D		18	M		18	V		18	D		18	Me		18	S				
19	S		19	L	6	19	J		19	S		19	M		19	V		19	V		19	L	Interruption pédagogique	19	Me		19	S		19	L		19	J		19	D				
20	D		20	M		20	V		20	D		20	Me		20	S		20	S		20	M			20	J		20	D		20	M		20		V	20	L			
21	L	2	21	Me		21	S		21	L	Fermeture UA	21	J		21	D		21	D		21	Me			21	V		21	L		21	Me		21		S	21	M			
22	M		22	J		22	D		22	M			22	V		22	L	6	22	L	9	22		J		22	S		22	M		22	J			22	D		22	Me	
23	Me		23	V		23	L	8	23	Me			23	S		23	M		23	M		23		V		23	D		23	Me		23	V			23	L		23	J	
24	J		24	S		24	M		24	J			24	D		24	Me		24	Me		24		S		24	L		24	J		24	S			24	M		24	V	
25	V		25	D		25	Me		25	V			25	L	3	25	J		25	J		25	D		25	M		25	V		25	D		25		Me		25	S		
26	S		26	L	Interruption pédagogique	26	J		26	S			26	M		26	V		26	V		26	L		26	Me		26	S		26	L	Fermeture UA	26		J		26	D		
27	D		27	M		27	V		27	D		27	Me		27	S		27	S		27	M		27	J		27	D		27	M			27		V		27	L		
28	L	3	28	Me		28	S		28	L		28	J		28	D		28	D		28	Me		28	V		28	L		28	Me			28		S		28	M		
29	M		29	J		29	D		29	M		29	V					29	L	Férié	29	J		29	S		29	M		29	J			29		D		29	Me		
30	Me		30	V			30	L	9	30	Me		30	S					30	M	10	30	V		30	D		30	Me		30	V		30		L		30	J		
			31	S						31	J		31	D					31	Me					31	L					31	S		31	M						

- Mentionner :
- Pré-rentree
 - Semaines d'enseignements - stages
 - Périodes d'examens (sessions initiales - sessions de rattrapage)
 - Périodes de jury